

INSERTION ET MÉTIER S VERTS

Soutenir l'innovation sociale et environnementale
des structures d'insertion

GREEN LINK
FONDS DE DOTATION

INSERTION ET MÉTIER S VERTS

Soutenir l'innovation
sociale et environnementale
des structures d'insertion

Green Link

Le fonds de dotation Green Link est né de la conviction profonde que la nature est un lieu privilégié pour mettre en œuvre des actions de réinsertion sociale et professionnelle.

Sa vocation est d'identifier, de soutenir et d'accompagner des associations dont les projets sont menés dans le cadre d'un milieu naturel et qui œuvrent auprès de ces publics fragilisés pour leur permettre de retrouver le chemin d'une vie personnelle et professionnelle épanouie. Sa mission s'articule autour de cinq programmes : « Nature et prison » pour les personnes en détention ou sous main de justice, « la Nature pour se construire » pour les jeunes en situation de décrochage scolaire ou social, « Insertion et métiers verts » pour les personnes éloignées de l'emploi, « la Nature retrouvée » pour les personnes isolées en raison d'un handicap, d'une maladie ou de la vieillesse et, enfin, « Nature et Cités » pour les habitants des quartiers prioritaires.

En outre, Green Link soutient également des projets atypiques de vie communautaire au milieu de la nature pour des personnes en grande précarité.

À travers ses actions sur le terrain, Green Link se place au cœur d'un double enjeu de société : les questions sociales et environnementales. Ainsi, au-delà du soutien apporté aux plus fragiles, les projets soutenus par Green Link contribuent positivement à la transition écologique, et au développement d'activités économiques durables et ancrées dans les territoires.

www.green-link.org

Livres blancs réalisés ou soutenus par Green Link

- DES JARDINS POUR LES PRISONS
7 propositions pour développer la pratique des jardins en prison
(avec l'ANVP, Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice)
- MÉDIATION ANIMALE EN PRISON
Un référentiel pour un nouveau métier
(avec l'association Evi'dence et le Ministère de la Justice)
- CRÉER UNE LÉGUMERIE D'INSERTION
Guide pratique

PRÉFACE

IL EXISTE désormais de nombreuses études scientifiques mettant en valeur l'impact positif de l'exposition à des milieux naturels sur le bien-être des individus, et même sur leur capacité à surmonter leurs difficultés physiques et psychiques. Peu de travaux en revanche ont été consacrés aux bienfaits du travail dans la nature.

L'insertion par l'activité économique s'adresse à des personnes éloignées de l'emploi. Elles trouvent dans les associations qui la mettent en œuvre, un cadre pour réapprendre les savoir-être et savoir-faire d'une vie au travail.

À travers ce livre blanc, le fonds de dotation Green Link a souhaité diriger les regards vers les structures associatives combinant les protocoles de l'insertion professionnelle avec une véritable immersion dans la nature proposée aux bénéficiaires.

Au fil du temps, au-delà des bienfaits prouvés que peut apporter le travail dans la nature, ces chantiers d'insertion « verts » sont aussi devenus un des maillons importants d'une politique territoriale et alimentaire durable.

Cet ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité : il est ancré dans une pratique de plus de dix ans de Green Link en faveur de ces structures d'insertion « vertes ». Formulons le double vœu qu'il contribue à les réunir au sein d'une communauté plus visible, innovant au service de l'emploi et de l'environnement, et qu'un nombre croissant d'acteurs de la philanthropie privée leur apporte un soutien nécessaire et renouvelé.

Dominique du Peloux,
Fondateur de Green Link

SOMMAIRE

Introduction – Agir en faveur de l’insertion socio-professionnelle et de l’environnement	6	Chapitre 3 – L’innovation dans les structures « vertes » d’insertion par l’activité économique	34
Chapitre 1 – Insertion et métiers verts : un périmètre très vaste pour des besoins immenses	11	Diversification du modèle économique	34
Qu’est-ce que l’insertion par l’activité économique ?	11	Ciblage d’un nouveau type de bénéficiaires	46
Qu’est-ce que les « métiers verts » ?	18	Activités « support » innovantes	59
Les liens entre IAE et « métiers verts »	20	Partenariats novateurs	65
Chapitre 2 – La nature comme facteur de remédiation	24	Chapitre 4 – Des projets systémiques	73
Une double remédiation	26	Valeur individuelle et sociale des projets d’insertion par l’activité économique	73
Quels sont les bénéfices de l’exposition à la nature ?	28	Valeur territoriale	76
		Valeur environnementale	78
		15 recommandations aux parties prenantes des structures d’insertion	80
		Conclusion	82
		Remerciements	83

INTRODUCTION

AGIR EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La France compte cinq ou neuf millions de pauvres selon le seuil de pauvreté statistique retenu¹, c'est-à-dire de 7,5 % à 14 % de la population. La part de la population pauvre s'est stabilisée depuis le début des années 2000, mais le nombre de pauvres augmente en valeur absolue car la population s'accroît. La population pauvre augmente donc au rythme de la population totale. Il y a là matière à inquiétude dans un pays développé comme la France. En effet, les indicateurs de pauvreté ne mesurent pas une pauvreté absolue², mais un écart par rapport à un niveau de vie médian³. Un taux de pauvreté stabilisé signifie que les inégalités de revenu ne diminuent plus en bas de la hiérarchie des revenus, contrairement à ce qui se passait dans les années 1970. Or, les fractures économiques et sociales persistantes minent la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans nos territoires et notre pays.

L'emploi n'est pas une garantie contre la pauvreté – il y a en France environ 2 millions de travailleurs pauvres⁴ – mais la privation durable d'emploi est l'un des facteurs les plus déterminants dans la bascule vers la pauvreté. Celle-ci touche plus fortement les personnes sans emploi et les familles monoparentales⁵ : près de 40 % des personnes

L'emploi n'est pas une garantie contre la pauvreté mais la privation durable d'emploi est l'un des facteurs les plus déterminants dans la bascule vers la pauvreté.

1. Observatoire des inégalités, La pauvreté se stabilise en France, 14 octobre 2022. https://www.inegalites.fr/evolution_pauvrete_annuelle

2. La pauvreté est mesurée de manière « absolue » lorsque le seuil de pauvreté est fixé, comme aux États-Unis, à partir de la valorisation d'un panier de biens et services jugés indispensables, et non à partir du niveau de vie des classes moyennes.

3. Le niveau de vie médian partage la population en deux groupes de même taille : une moitié a un niveau de vie supérieur, l'autre inférieur.

4. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/pauvrete-inegalites-france/>

5. INSEE, L'essentiel sur la pauvreté, Chiffre clés, 12 juin 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

au chômage et une famille monoparentale sur trois sont pauvres. En outre, 31,5 % des personnes immigrées sont pauvres, notamment celles nées en Afrique (39,2 %).

La pauvreté monétaire s'accompagne d'autres privations matérielles et sociales⁶ (précarité du logement, de l'accès à l'énergie, à l'alimentation, au numérique, aux soins, aux transports, etc.) qui conduisent progressivement à l'exclusion, installant un cercle vicieux qui rend de plus en plus difficile le retour à l'emploi.

On estime à environ 2 millions les personnes éloignées de l'emploi⁷. Ce chiffre recoupe d'ailleurs celui de la grande pauvreté⁸ qui, selon l'INSEE, touchait en 2020 2,1 millions de personnes (incluant les 300 000 SDF identifiés par la Fondation Abbé Pierre⁹). Ce public recouvre des réalités variées : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs en situation de handicap, jeunes sans emploi et hors du système scolaire, parents isolés, migrants et réfugiés, personnes sortant de prison, etc.

On estime à environ 2 millions les personnes éloignées de l'emploi.

Les dispositifs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) visent précisément à sortir les personnes de cette trappe à exclusion, en leur proposant un accompagnement global : d'une part, des mises en situation professionnelle qui redonnent confiance en soi et restaurent le pouvoir d'agir ; d'autre part, une aide à la levée des freins matériels et sociaux à l'emploi (logement, transport, accès aux soins, maîtrise linguistique ou numérique). Cette mission sociale est confiée à des structures privées, le plus souvent associatives, appelées SIAE pour « structures d'insertion par l'activité économique ».

On pourrait penser que la décrue du chômage, visible depuis 2021, rend l'action de ces structures moins nécessaire. C'est tout le contraire. La baisse du chômage ne concerne que les personnes potentiellement employables. Or, les SIAE s'adressent prioritairement à un public très éloigné de l'emploi, dont la situation s'est encore dégradée depuis la crise du Covid. Comme le souligne un responsable d'une structure d'insertion : « *Nous, nous sommes toujours concentrés sur l'accueil de gens en mauvais*

6. « Une personne sur cinq est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale », *INSEE Focus*, n°245, 1^{er} septembre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417786>

7. Étude Inclusion, Adecco Group, juin 2021.

8. Seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian.

9. 28^e Rapport sur l'état du mal-logement en France 2023, Fondation Abbé Pierre. https://www.fondation-abbé-pierre.fr/actualites/28e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2023?_ga=2.46249571.551992509.1713420291-650841847.1713420290

état. Et, malheureusement, l'ambiance générale – la guerre, le changement climatique, l'insécurité – met les gens en bouillie ».

Les structures d'insertion exercent des métiers très divers. Elles interviennent depuis longtemps dans des activités socialement et environnementalement utiles, mais peu ou difficilement solvables. Elles ont souvent été pionnières dans des activités liées à l'économie circulaire comme la collecte, le recyclage et la revente d'objets en fin de vie, ainsi que dans les métiers de la protection du patrimoine naturel ou bâti, de l'entretien des espaces verts ou de la production alimentaire végétale vendue en circuits courts. On pourrait dire que les SIAE ont souvent été écologistes avant l'heure, intervenant dans ce qu'on appelle aujourd'hui communément « les métiers verts ». Mais du fait de la montée en puissance de l'urgence environnementale et de la progressive bascule de l'économie et de la société dans la transition écologique, les SIAE ne sont plus aussi seules qu'auparavant sur ces créneaux. Elles peuvent être confrontées à des entreprises à but lucratif qui interviennent dans ces domaines, sans pour autant contribuer à la réinsertion sociale des personnes fragilisées par la vie.

La double mission à la fois sociale et économique des SIAE a toujours été difficile à équilibrer, mais elle tend aujourd'hui à se complexifier encore davantage. Des menaces et des incertitudes pèsent sur le financement de ces associations, en même temps que de nouvelles opportunités s'offrent à elles, notamment pour celles qui sont positionnées sur les métiers verts.

Au rang des menaces, on constate, depuis plusieurs années, une tendance à la rationalisation des financements publics destinés aux associations employeuses. Ces financements ont eu tendance à se déplacer, d'une part, de l'État vers les collectivités territoriales et, d'autre part, de la subvention (sans contrepartie strictement quantifiée) à la commande publique (achat d'un produit ou d'un service). Pour

La baisse du chômage ne concerne que les personnes potentiellement employables. Or, les SIAE s'adressent prioritairement à un public très éloigné de l'emploi, dont la situation s'est encore dégradée depuis la crise du Covid.

Des menaces et des incertitudes pèsent sur le financement de ces associations, en même temps que de nouvelles opportunités s'offrent à elles, notamment pour celles qui sont positionnées sur les métiers verts.

les SIAE, cela se traduit souvent par une baisse ou une instabilité de financement, qui peut les conduire à devoir se focaliser sur le volet économique de leur activité (recettes d'activité) au détriment de leur vocation sociale¹⁰. Les chercheurs parlent parfois d'une « marchandisation » de l'activité des associations¹¹.

Au rang des incertitudes, on trouve la récente réforme du RSA¹² qui, en imposant 15 heures hebdomadaires d'activités ou de formation aux allocataires, pourrait fléchir un nouveau public vers les structures d'insertion, nécessitant alors de nouvelles aides publiques.

Au rang des opportunités, les bénéficiaires environnementaux de certaines activités peuvent ouvrir la voie à de nouvelles aides ou commandes publiques, fondées sur la valeur environnementale des produits ou services proposés, par exemple dans le cadre de programmes territoriaux.

Du côté des partenaires privés, le mécénat des fondations et des entreprises continue de ne représenter qu'une très faible part du financement des associations d'insertion, et reste notoirement insuffisant pour leur permettre d'exercer efficacement leurs missions. Ces financements sont particulièrement déterminants dans les phases d'amorçage, de lancement ou de consolidation de nouvelles activités, qui requièrent des investissements exceptionnels en matériel et en équipement. Ils permettent aux SIAE de proposer des projets innovants intégrant des dimensions à la fois économiques, sociales, territoriales et environnementales.

Le mécénat des fondations et des entreprises continue de ne représenter qu'une très faible part du financement des associations d'insertion, et reste notoirement insuffisant pour leur permettre d'exercer efficacement leurs missions.

10. Lionel Prouteau, Viviane Tchernonog, Évolutions et transformations des financements publics des associations, *Revue française d'administration publique* 2017/3 (N° 163), p. 531-542.

11. *Ibid.*

12. Loi pour le plein emploi de 2023.

Pour les acteurs privés, d'autres modes de collaboration avec les SIAE sont également possibles. Les entreprises, notamment dans le cadre de leurs politiques d'achats responsables, peuvent devenir clientes régulières des prestations fournies par les SIAE. Elles peuvent aussi être donatrices d'inventures ou de matériaux pour des activités d'insertion orientées vers l'économie circulaire. Enfin, elles peuvent proposer des stages aux bénéficiaires de l'insertion ou embaucher les personnes en fin de parcours.

Le contexte est globalement favorable à de telles actions : d'une part, les tensions de recrutement sur certains métiers à faible qualification nécessitent pour les entreprises de mieux travailler avec le système d'emploi local, en s'appuyant sur les associations actives dans ce domaine ; d'autre part, les attentes des parties prenantes en matière de politique RSE des entreprises se renforcent. En s'engageant aux côtés des SIAE dans une politique de soutien à l'insertion, l'entreprise se dote d'un levier supplémentaire et différenciant en matière de diversité et d'inclusion. Enfin, l'entreprise peut augmenter sa capacité à répondre à des marchés publics comportant des clauses à caractère social. On notera avec intérêt que le Medef a publié en 2023 un vade-mecum pour « *inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées*¹³ », signe manifeste que l'idée de l'insertion commence à faire son chemin dans les entreprises. En résumé, la recherche de main d'œuvre pousse les employeurs à regarder avec un œil plus favorable les SIAE. La réponse commune à des marchés publics permet aussi aux entreprises privées de gagner des parts de marchés en enrichissant leur offre tant en matière technique qu'en termes de proposition inclusive.

En donnant à mieux voir et comprendre le fonctionnement et les besoins des structures d'insertion engagées dans les métiers verts, en soulignant leur contribution systémique à l'intérêt général, le fonds de dotation Green Link, qui soutient l'insertion depuis 2016, espère faire œuvre utile. À travers ce livre blanc, Green Link souhaite inciter d'autres acteurs privés à apporter leur soutien direct ou indirect à la mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et professionnelle en lien avec la nature et la préservation de l'environnement.

13. Mouvement des entreprises de France (Medef), Inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées : pourquoi faire ? comment faire ? Vademecum, Comité d'inclusion pour l'emploi, avril 2022. <https://www.medef.com/fr/actualites/guide-de-linclusion-par-lemploi>

1. INSERTION ET MÉTIERS VERTS : UN PÉRIMÈTRE TRÈS VASTE POUR DES BESOINS IMMENSES

Les initiatives qui sont examinées dans ce Livre blanc se situent au croisement des besoins sociaux et environnementaux de notre société. Elles conjuguent les dispositifs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'attention portée aux « métiers verts ». Ces deux champs sont assez complexes et répondent, chacun, à des définitions institutionnelles précises.

Qu'est-ce que l'insertion par l'activité économique ?

L'insertion par l'activité économique (IAE) apparaît à la fin des années 1970 à l'initiative d'acteurs de la société civile (travailleurs sociaux, militants associatifs, etc.). Elle repose sur l'idée que travailler est un facteur essentiel d'insertion dans la société, qui permet le plus souvent de reprendre pied sur d'autres sujets comme le logement ou la santé. En cela, l'IAE s'oppose à l'idée d'assistance publique.

L'absence d'activité professionnelle crée pour les personnes concernées une exclusion de la société, qui est à la source de grandes difficultés personnelles (paupérisation, éclatement de la cellule familiale, addictions, violence, délinquance), et qui se révèle un facteur important de délitement de la cohésion sociale. L'IAE fait donc partie de l'arsenal des politiques publiques de lutte contre l'exclusion et le chômage de longue durée, visant à restaurer le pouvoir d'agir des personnes en grande difficulté.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RECONNUE PAR L'ARTICLE L.5132-1 DU CODE DU TRAVAIL (DEPUIS 2008)

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. »

Pour qui ?

Les dispositifs de l'IAE s'adressent prioritairement à des publics très éloignés de l'emploi. Cette population se trouve dans des situations variées :

- Personnes ayant perdu leur emploi et n'en ayant pas retrouvé depuis (chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux) ;
- Jeunes sans emploi, sans formation et sortis du système éducatif (NEET¹⁴) ;
- Personnes ayant vécu de grandes périodes d'inactivité (anciennes personnes détenues ou suivies en milieu ouvert, par exemple) ;
- Personnes en situation de handicap ;
- Personnes migrantes.

Du fait de leur distance par rapport au marché du travail, ces populations ont besoin d'un accompagnement spécifique allant au-delà de la traditionnelle aide à la recherche d'emploi ou de propositions de formation. Elles ont besoin d'un **accompagnement global** prenant la forme d'un « parcours d'insertion ». Celui-ci repose sur l'association de trois mécanismes :

- une mise en situation professionnelle ;
- un accompagnement professionnel mais aussi social ;
- des actions de formation.

14. Not in Education, Employment or Training.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'accompagnement global cherche simultanément à lever les freins périphériques à l'emploi (problèmes de santé, de logement, de transport, de maîtrise linguistique, etc.) et à favoriser les mises en situation professionnelle, au lieu de faire de la levée des premiers un préalable aux secondes.

L'entrée des personnes dans un parcours d'insertion dépend d'un prescripteur habilité¹⁵ (par ex. France Travail¹⁶) visant à garantir que les structures employeuses recrutent effectivement les personnes les plus en difficulté. La durée d'un parcours d'insertion est de 24 mois au maximum, mais en moyenne la durée est inférieure selon le type de structure considéré (9 mois environ, tous types de structures confondus).

Avec qui ?

L'État confie la mise en œuvre de ces missions d'accompagnement à des entités privées ou portées par des collectivités territoriales : **les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)**.

Au 31 décembre 2022, selon un rapport du CGAAER¹⁷, l'insertion par l'activité économique concernait 142 900 salariés et 4 225 structures, tous secteurs confondus. Ces structures embauchent les personnes comme salariés et bénéficient en échange de financements publics (de l'État, des collectivités territoriales ou du Fonds social européen) et, pour une très faible part, de financements privés qui complètent les recettes tirées de leur propre activité économique. Les financements publics prennent majoritairement la forme d'une aide au poste de

Au 31 décembre 2022, l'insertion par l'activité économique concernait 142 900 salariés et 4 225 structures, tous secteurs confondus.

15. Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, *Guide pratique : la prescription de parcours d'insertion par l'IAE*, 2023. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_iae.pdf

16. Nouveau nom de Pôle Emploi depuis le 1^{er} janvier 2024. En plus de Pôle Emploi, les missions locales pour l'emploi, Cap emploi pour les personnes handicapées, les CAF, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les organismes agissant en faveur du logement, les centres d'accueil des demandeurs d'asile et les hébergements d'urgence, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), les services de protection judiciaire de la jeunesse, les écoles de la 2^e chance, etc.

17. Rapport du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) n° 22047 : L'insertion par l'activité économique dans les secteurs de l'agriculture, du paysage et de l'agroalimentaire, mars 2023. <https://agriculture.gouv.fr/linsertion-par-lactivite-economique>.

travail d'insertion, calculée sur la base équivalent temps plein (ETP) d'un salarié polyvalent. Ces financements sont complétés notamment par des conventions d'objectifs (désormais bien encadrées par la loi ESS Hamon et la Charte d'engagements réciproques Etat-Collectivités-Mouvement associatif) et des marchés publics parfois réservés.

En 2019, la Cour des comptes considérait l'IAE comme une politique publique à conforter¹⁸.

Les types de structures d'insertion par l'activité économique.

75 % des SIAE relèvent du statut associatif. La nature de leur conventionnement avec l'État dépend des publics accueillis (plus ou moins éloignés de l'emploi), du type de contrat de travail proposé par la structure aux bénéficiaires, ainsi que de la part de recettes tirées directement de l'activité de la SIAE. **Cinq types de structures caractérisent ainsi l'IAE** (voir encadré).

Ce conventionnement conditionne les montants de l'aide publique au poste de travail. Par exemple, pour un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), les recettes directes provenant de l'activité de la structure ne doivent pas couvrir plus de 30 % des charges d'exploitation, alors que dans une Entreprise d'Insertion (EI), les ressources proviendront à 80 % de l'activité elle-même.

À titre indicatif, les montants socles de l'aide financière allouée par poste de travail occupé à temps plein dans les SIAE étaient fixés en 2023¹⁹ :

- pour les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) à 23 196 euros
- pour les associations intermédiaires (AI) à 1 570 euros
- pour les entreprises d'insertion (EI) à 12 081 euros
- pour les entreprises d'insertion de travail temporaire (ETTI) à 4 636 euros.

18. Rapport public thématique de la Cour des comptes, *L'insertion des chômeurs par l'activité économique : une politique à conforter*, janvier 2019.

19. Arrêté du 28 juillet 2023 fixant les montants des aides financières aux structures de l'insertion par l'activité économique...

LES 5 TYPES DE STRUCTURES DE L'IAE

Les entreprises d'insertion (EI). Il s'agit majoritairement de structures à statut commercial qui agissent dans le secteur concurrentiel. Les bénéficiaires sont embauchés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Ces structures représentent plus de 50 % des SIAE (Cour des comptes, 2019). Les bénéficiaires, majoritairement embauchés en CDDI, sont mis en situation de travail dans le cadre d'activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs localement non satisfaits par le marché. Les ACI peuvent avoir jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires en production marchande (50 % dans le cas de dérogations).

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Les personnes sont mises à disposition auprès d'entreprises clientes, dans le cadre de contrats de travail temporaires (contrats de mission).

Les associations intermédiaires (AI). Les bénéficiaires sont recrutés avec des contrats à durée déterminée d'usage (CDDU), et sont mis à disposition auprès de particuliers, collectivités locales, entreprises, pour la réalisation de travaux occasionnels.

S'y ajoutent depuis 2018 **les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EITI¹)**.

D'autres types de structures dédiées existent aussi pour l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap (entreprise adaptée – EA ou établissements ou services d'aide par le travail – ESAT).

1. Les EITI permettent à des personnes sans emploi de bénéficier d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement. L'EITI apporte aux travailleurs : un accompagnement à la création de leur microentreprise puis à sa gestion ; une aide à l'utilisation des outils numériques ; un accompagnement socio-professionnel pour lever les freins sociaux périphériques et pour travailler le projet professionnel. L'EITI n'emploie pas ces personnes qui, par définition, sont des indépendants.

UN DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE À L'IAE : TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » est né en 2016 d'une initiative citoyenne portée par des organisations de la société civile : ATD Quart Monde, Secours catholique, Emmaüs France, Pacte civique et Fédération des acteurs de la solidarité. Il s'agit d'une expérimentation fondée sur une logique d'inversion de l'offre et de la demande d'emploi : l'idée est qu'il est possible de répondre à la pénurie d'emplois en créant localement des emplois supplémentaires (c'est-à-dire qui ne concurrencent pas des emplois déjà présents sur le territoire) et utiles au territoire, en partant des compétences et souhaits des personnes privées durablement d'emploi. Ces emplois sont portés par des **Entreprises à but d'emploi (EBE)** qui proposent des modalités d'emploi différentes de celles portées par les SIAE : d'une part, le contrat de travail est le **CDI** à temps choisi ; d'autre part, il n'y a pas de sélection ni de conditions d'accès. Toute personne privée durablement d'emploi depuis plus d'un an, résidant depuis au moins six mois sur l'un des territoires de l'expérimentation et volontaire, doit pouvoir obtenir un emploi, sans sélection ni prescription.

Le principe de financement est fondé sur l'idée que la privation d'emploi coûte plus cher à la société que la création d'emploi. Ainsi, l'activation des dépenses passives liées à la privation d'emploi (par exemple, réaffectation du RSA), les coûts évités ainsi que les recettes générées par le retour à l'emploi, permettent d'envisager un bilan pour les finances publiques qui soit *in fine* équilibré.

Après avoir été évaluée et malgré les difficultés de son financement soulignées par la DARES¹, l'expérimentation a été reconduite jusqu'en 2026, en élargissant à 58 le nombre de territoires concernés. À ce jour, 64 entreprises à but d'emploi emploient 2 183 personnes².

D'abord méfiantes à l'égard de ce nouveau dispositif, les SIAE ont finalement identifié la complémentarité entre les dispositifs d'IAE et le projet TZCLD, et élaboré plusieurs modalités de coopération³, notamment pour la sortie vers l'emploi à la fin du parcours d'insertion.

1. *Expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée : rapport du comité scientifique*, DARES, 9 avril 2021. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/experimentation-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-rapport-du-comite-scientifique>

2. <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/experimentation-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree>

3. TZCLD, Réseau Coorace, Emmaüs France, FAS, Réseau Cocagne, *L'insertion par l'activité économique et le projet Territoires zéro chômeur de longue durée : des logiques complémentaires pour la suppression de la privation d'emploi*, décembre 2019. <https://www.tzclld.fr/wp-content/uploads/2019/12/Note-IAE-avec-courrier.pdf>

Des menaces sur l'IAE ?

Selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)²⁰, le financement public de l'IAE est estimé annuellement à 1,5 milliard d'euros.

L'efficacité des dispositifs d'IAE est évaluée par l'État à l'aune de trois indicateurs²¹ : le taux de sorties vers l'emploi durable (CDI, CDD ou intérim de plus de 6 mois), le taux de sorties vers un « emploi de transition » (CDD ou intérim de moins de 6 mois), le taux de sorties « positives » (formation ou embauche dans une autre SIAE). Cependant, « compte tenu des difficultés sociales particulières des publics cibles de l'IAE, le taux de retour à l'emploi ne saurait constituer l'unique indicateur de performance de l'IAE²² ». Celui-ci ne permet de valoriser ni l'action des structures au titre de l'accompagnement socio-professionnel – lequel recouvre l'encadrement technique mais aussi l'appui à la levée des freins sociaux à l'emploi (problèmes de maîtrise de la langue française, de mobilité, de logement, de garde d'enfants, d'accès aux droits et aux soins...) – ni le niveau de confiance en soi qui a pu être retrouvé par la personne grâce à son passage par le dispositif.

Plusieurs rapports d'évaluation successifs²³ ont pointé le fait qu'il est aujourd'hui difficile, voire impossible, d'évaluer avec précision les effets de l'IAE pour les personnes.

L'IAE s'est initialement développée dans un contexte de chômage de masse. Mais avec la baisse très significative du chômage depuis 2021, l'objectif du gouvernement d'atteindre le plein emploi en 2027 n'apparaît plus hors de portée. Dès lors, pour justifier son existence aux yeux des pouvoirs publics, l'IAE doit réussir à cibler les profils qui soient réellement les plus éloignés de l'emploi. L'intérêt soudain (quoique légitime) de l'État pour l'évaluation et la simplification de l'IAE laisse présager des remises à plat du système, notamment pour ce qui concerne l'aide au poste d'insertion – principal instrument du financement public des SIAE.

Pour justifier son existence aux yeux des pouvoirs publics, l'IAE doit réussir à cibler les profils qui soient réellement les plus éloignés de l'emploi.

20. IGAS, *L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspective*, décembre 2022.

21. <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/forum/les-sorties-dynamiques-dans-liae-115/>

22. IGAS, *op. cit.*, p. 36.

23. DARES, *Quels effets de l'accompagnement sur le devenir des salariés en insertion ?* Documents d'études, n°224, septembre 2018.

Cour des comptes, Rapport public thématique, *L'insertion des chômeurs par l'activité économique : une politique à conforter*, janvier 2019.

IGAS, *L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspective*, décembre 2022.

Cette situation inquiète à juste titre les réseaux de l'IAE quant à leur devenir économique. C'est l'une des raisons qui pousse aujourd'hui le fonds de dotation Green Link à apporter aux financeurs et acteurs privés une meilleure visibilité et compréhension du rôle et de l'utilité de ces structures. Ces dernières auront en effet besoin à l'avenir de davantage de fonds en provenance de partenaires privés.

Qu'est-ce que les « métiers verts » ?

La notion de « métiers verts » a subi ces dernières années une profonde transformation. Pendant longtemps, elle a été cantonnée à l'idée de métiers liés à la préservation et à l'entretien des espaces naturels et de l'environnement. Mais depuis que la préservation de la Terre – son atmosphère, son climat, sa biodiversité et ses ressources naturelles – est devenue un enjeu sociétal majeur qui interpelle l'ensemble de l'économie dans ses modes de production et de consommation, la frontière entre les « métiers verts » et les autres devient nettement plus floue.

Tous les métiers pouvant directement ou indirectement concourir à la transition écologique, à l'économie verte, responsable, circulaire ou décarbonée – quel que soit le nom qu'on lui donne – sont susceptibles d'être, à terme, considérés comme « verts », à mesure que l'économie tout entière basculera dans un nouveau paradigme. Par exemple, un opérateur de production travaillant sur la chaîne de montage d'un véhicule électrique exercera un métier « vert », comparativement à son homologue travaillant à réparer un véhicule thermique. Tant et si bien que tous les métiers devenant progressivement « verts », cette qualification pourrait finir par perdre tout intérêt.

Toutefois, dans la période intermédiaire dans laquelle nous nous trouvons, la qualification de « métiers verts » reste pertinente afin « d'analyser la dynamique et les caractéristiques des emplois qui, par leur finalité et/ou les compétences mises en œuvre, contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement²⁴ ».

En France, le ministère de la Transition écologique, et à sa suite les différents services de l'État, distinguent ainsi les **métiers verts** et les **métiers verdissants**.

24. Insee, *Métiers verts, Méthodes*, 15 novembre 2022. Consulté le 20 août 2023. <https://www.insee.fr/fr/information/6050093>

MÉTIERS VERTS ET MÉTIERS VERDISSANTS

Les **métiers verts** sont des « professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ils regroupent les métiers traditionnels de l'assainissement et du traitement des déchets, du traitement de la pollution, de la production et distribution d'énergie et d'eau et de la protection de la nature ».

Les **métiers verdissants** sont « des professions dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles "briques de compétences" pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier. Ils regroupent des métiers beaucoup plus variés que les métiers verts, liés à l'agriculture et la sylviculture, l'entretien des espaces verts, l'industrie, le tourisme, l'animation, la recherche, les achats, etc. »

Source : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/metier-vert#>

Une autre façon de distinguer de manière dynamique les activités plus ou moins liées à la transition écologique, consiste à les rattacher respectivement à l'économie verte et à l'économie circulaire, deux notions complémentaires mais distinctes. L'économie verte regroupe des activités qui visent directement la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. **L'économie circulaire** concerne, quant à elle, une meilleure efficacité de la gestion des ressources et un moindre impact des activités « classiques » sur l'environnement par une évolution de leur cadre de référence (recyclage, réemploi, réparation, par exemple).

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire porte une vision globale de l'économie des ressources et des risques aussi bien environnementaux qu'économiques liés à leur raréfaction ou épuisement. Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources en amont, et la production de déchets en aval. Les modèles circulaires reposent sur la création et la connexion de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation des énergies, des matières ou des produits.

Cette approche s'oppose à **l'économie linéaire**, aujourd'hui dominante, fondée sur une logique « extraire, produire, consommer, jeter ». Une telle logique multiplie les consommations de ressources et d'énergie, et génère des montagnes de déchets, portant ainsi atteinte aux limites planétaires et à la biodiversité.

Les liens entre IAE et « métiers verts »

Du côté des demandeurs d'emploi

En 2020, 14,1 % des demandes d'emploi et 17,5 % des offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi concernaient des métiers verts (à finalité environnementale) ou verdissants (dont les compétences évoluent pour intégrer des enjeux environnementaux)²⁵.

Les demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi dans le champ de l'économie verte sont en majorité des hommes (84 %). Ils sont 42 % à disposer d'un niveau de formation égal au BEP/CAP. La forte proportion de personnes peu qualifiées parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers verts ou verdissants, explique en partie le fait que les chômeurs de très longue durée (24 mois ou plus) soient plus nombreux dans cette catégorie de métiers.

Ces demandeurs d'emploi ont un profil très similaire aux salariés des SIAE (quelle que soit l'activité de la structure), qui sont majoritairement des hommes (62 % en 2020), avec un niveau de diplôme inférieur au bac (79 %) et en chômage de longue durée avant leur embauche dans un parcours d'insertion²⁶.

Du côté des SIAE

Les métiers qui sont exercés dans les SIAE diffèrent sensiblement selon les types de structure (figure 1.1).

D'après la DARES, les salariés en AI (associations intermédiaires) et EI (entreprises d'insertion) travaillent majoritairement dans les services à la personne (aide à la vie quotidienne) ou à la collectivité (nettoyage industriel, propreté et réseaux urbains). Dans les ETTI (entreprises de travail temporaire d'insertion), le domaine de la construction est prépondérant, et celui du transport et de la logistique, important. Les salariés en ACI (Ateliers Chantiers d'insertion) sont très présents dans la production agricole biologique ainsi que dans l'entretien des espaces naturels et des espaces verts. Le maraîchage agroécologique notamment

Les salariés en ACI sont très présents dans la production agricole biologique ainsi que dans l'entretien des espaces naturels et des espaces verts.

25. *Offres et demandes d'emploi dans les métiers de l'économie verte en 2020. Données et études statistiques*, Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, 20 janvier 2022. Source : DARES, Pôle emploi. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/offres-et-demandes-demploi-dans-les-metiers-de-leconomie-verte-en-2020>

26. *L'insertion par l'activité économique en 2020, Résultats*, Dares, n°78, décembre 2021.

FIGURE 1.1 – MÉTIERS EXERCÉS PAR LES SALARIÉS NOUVELLEMENT EMBAUCHÉS OU RENOUELÉS EN 2020 DANS LES SIAE (EN %)

Métiers selon le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) de Pôle emploi	ACI	EI	AI*	ETTI*
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	36	8	11	3
<i>Dont : Espaces naturels et espaces verts</i>	26	7	10	1
<i>Production</i>	10	1	1	1
Commerce, vente et grande distribution	5	3	1	6
Construction, bâtiment et travaux publics	7	4	2	31
<i>Dont : Second œuvre</i>	2	3	1	8
<i>Travaux et gros œuvre</i>	5	1	1	21
Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation	4	3	6	1
Industrie	6	9	1	13
<i>Dont : Préparation et conditionnement</i>	3	5	1	7
Installation et maintenance	10	8	4	3
<i>Dont : Entretien technique</i>	9	2	4	3
Services à la personne et à la collectivité	23	52	63	23
<i>Dont : Aide à la vie quotidienne</i>	1	2	29	1
<i>Nettoyage et propreté industriels</i>	7	23	28	7
<i>Propreté et environnement urbain</i>	15	27	2	13
Transport et logistique	5	12	8	17
<i>Dont : Magasinage, manutention des charges et déménagement</i>	4	6	7	14
<i>Personnel de conduite du transport routier</i>	2	6	0	2
Autres	4	1	4	3
Ensemble	100	100	100	100

* Métiers exercés dans le cadre de chaque mission réalisée par ces salariés au cours de l'année 2020, un salarié pouvant exercer plusieurs métiers dans le cadre de son parcours d'insertion.

Lecture : 36 % des salariés nouvellement embauchés ou renouvelés dans une ACI en 2020 travaillent dans le domaine de l'agriculture et pêche, des espaces naturels et espaces verts, des soins aux animaux.

Champ : France

Source : Agence de services et de paiement (ASP) ; traitement Dares.

Source : L'insertion par l'activité économique en 2020, Résultats, Dares, n°78, décembre 2021.

est une activité qui s'est considérablement développée grâce aux Jardins de Cocagne, des fermes à vocation d'insertion sociale et professionnelle certifiées « Agriculture Biologique » et conventionnées en ACI. En 1991, était créé le premier Jardin de Cocagne. Trente ans plus tard, il en existe plus de 100, réunis au sein du Réseau Cocagne²⁷, accompagnant plus de 5 000 personnes par an.



27. <https://www.reseaucocagne.org/>

Selon le rapport du CGAAER déjà cité, en 2021 une structure de l'IAE sur deux a pourvu au moins un contrat dans les métiers de l'agriculture, du paysage et de l'agroalimentaire pour 34 800 entrées (19 % des nouveaux contrats de l'IAE en France). Ces métiers se placent ainsi en deuxième position après le secteur des services aux personnes et collectivités. Les secteurs du paysage, de l'horticulture et du maraîchage sont les plus représentés (90 % des contrats). Cependant, peu de bénéficiaires s'intègrent dans les secteurs agricoles et agroalimentaires à l'issue d'un parcours IAE.

Le secteur de l'IAE revendique à juste titre d'avoir fait émerger de nombreux « métiers verts ». Les SIAE ont souvent été pionnières dans le développement d'activités à vocation écologique auxquelles personne ne s'intéressait (tri et recyclage des textiles, rénovation et revente d'appareils électroménagers, etc.). Elles se heurtent toutefois aujourd'hui à une concurrence croissante. Au sein des métiers verts ou verdissants, la distinction entre activités solvables et non solvables devient moins opérante : « les activités issues au départ de l'économie de l'insertion sont progressivement reprises par des entreprises de l'économie classique à la faveur des préoccupations grandissantes au profit d'une croissance plus écologique²⁸ ».

Une structure de l'IAE sur deux a pourvu au moins un contrat dans les métiers de l'agriculture, du paysage et de l'agroalimentaire.

28. IGAS, *L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspective*, décembre 2022.

2. LA NATURE COMME FACTEUR DE REMÉDIATION

Le fonds de dotation Green Link a été créé sur l'intuition que l'insertion ou la réinsertion des personnes en grande difficulté pouvait bénéficier d'une exposition à la nature. Or, nous avons vu au chapitre précédent que les « métiers verts » ou de « l'économie verte » correspondent de moins en moins à des activités qui s'exercent *dans* un milieu naturel, mais à des activités qui s'exercent en faveur des grands équilibres environnementaux, le plus souvent dans un environnement de travail en totale déconnexion avec le milieu naturel lui-même.

C'est pourquoi, nous utilisons dans cet ouvrage l'expression « métiers verts » dans une acception plus restrictive que sa définition institutionnelle. Nous considérons comme structures d'insertion travaillant dans les « métiers verts », celles dont les activités s'exercent prioritairement *au contact de* la nature et *en faveur* des hommes et de la nature :

- Entretien des espaces verts
- Gestion et conservation du petit patrimoine local
- Obligation légale de débroussaillage et d'entretien des rivières
- Maraichage et transformation alimentaire
- Élevage et médiation sociale portée par les animaux
- Pépinière, horticulture, recyclage de plantes et transformation
- Transformation du bois et broyage (bois raméal fragmenté et plaquettes de chauffage).

Ces projets d'insertion se distinguent des projets ayant une vocation sociale et environnementale mais sans lien direct avec le milieu naturel (par ex. le recyclage d'objets industriels en fin de vie). Comme le souligne le rapport du CGAAER précité, « les secteurs de l'agriculture, du paysage et de l'agroalimentaire se révèlent propices à l'insertion et à la remise en activité. Par la noblesse du travail et le rapport à la nature et au vivant, ces métiers "ont du sens" aux yeux des bénéficiaires ».



ENTRETIEN AVEC YANN FRADIN « La nature nous emmène avec elle dans le mouvement de la vie »

En 1994, Yann Fradin a été l'un des fondateurs d'Espaces, une association d'insertion sociale et professionnelle par les métiers de l'environnement en ville. Il est devenu en trois décennies une figure de l'écologie urbaine en Île-de-France.

L'association a adapté ses activités à de nouveaux territoires, en recherchant des partenariats pour accompagner toujours plus de personnes en difficulté vers l'emploi, protéger et valoriser la nature et la biodiversité en ville. Pour assurer la pérennité d'Espaces, l'association a décidé de rejoindre le mouvement international Emmaüs. Yann Fradin est désormais directeur de projets d'Espaces et vice-président de la branche Économie solidaire et insertion d'Emmaüs France.

En quoi les métiers verts peuvent-ils aider à l'insertion ?

Yann Fradin : Ces métiers sont à la portée de tout le monde. Tout le monde a un lien avec la nature. Cette nature a des bienfaits thérapeutiques. On touche au vivant. La nature nous emmène avec elle dans le mouvement de la vie. Elle dort comme nous, se réveille comme nous. La plante évolue, nécessite d'être taillée. Le rythme des saisons dans nos pays tempérés est passionnant. Il est à la fois rapide et comporte une certaine lenteur. Tous nos sens s'éveillent au contact de cette nature. L'odeur de l'humus après la pluie. Et puis cette nature nous met en relation avec la beauté, celle des fleurs, celle des arbres à l'automne. Toute cette vie, ce mouvement, ne peut qu'aider quelqu'un qui travaille dans cette nature à se remettre d'aplomb.

La nature et la ville ne sont-elles pas deux réalités opposées ?

Y.F. : C'est vrai que l'urbain s'est d'abord construit contre la nature. Il n'y a qu'à voir la difficulté à recruter des jardiniers en ville. Mon interprétation est que, depuis un siècle, le paysan est venu en ville justement pour éviter d'avoir les pieds dans la boue mais aussi pour ne pas rester en dehors du mouvement du monde.

Mais, aujourd'hui, on assiste à un basculement. Les villes demandent de plus en plus de nature. Il y a ce rêve de vivre avec la nature dans la ville. Il ne s'agit plus de domestiquer cette nature dans des plates-bandes bien orchestrées ou des pelouses tondues à ras. On veut des espaces verts naturels où on laisse pousser la nature sans produits phytosanitaires, favorisant ainsi la biodiversité. C'est une approche britannique par opposition à notre histoire des jardins à la française où la nature est domptée.

Quels peuvent être les soutiens à cette entrée de la nature en ville ?

Y.F. : D'abord, pour parler structures, il y a deux difficultés à résoudre. D'un point de vue administratif, les espaces verts sont entre deux chaises, du moins entre deux ministères : celui de l'agriculture et celui de l'environnement. Ce n'est pas efficace. Ensuite, les nouveaux emplois verts

se trouvent en ville, mais les lycées agricoles sont pratiquement tous à la campagne. Il faut en créer en ville ! Une exception, l'école Du Breuil dans le bois de Vincennes qui dépend de la mairie de Paris et qui forme des agents espaces verts. Ils se sont ouverts à l'écologie.

Je dirai aussi un mot des fondations privées. Être soutenu par une fondation, au-delà de l'apport financier, permet de présenter des références de sérieux auprès des financeurs. C'est déterminant. Elles peuvent aider à développer cette agriculture urbaine, mais elles sont très peu nombreuses. On peut citer la Fondation Carasso, liée à Danone, qui aide à une alimentation durable, celle de Nature & Découvertes (groupe Fnac-Darty) et Green Link.

Voir aussi Yann Fradin, « Biodiversité et insertion : une même temporalité » in Fleury C. et Prévot-Julliard A.-C., *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*, Fayard, 2012.

<https://www.association-espaces.org/>



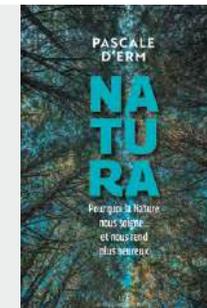
Une double remédiation

Les personnes les plus pauvres et démunies sont aussi celles qui sont le plus souvent privées des bénéfices de la nature et, simultanément, qui sont les plus exposées aux risques environnementaux (pollutions, insalubrité, produits toxiques, dangereux, bruit, poussières, manque d'accès aux soins, à une alimentation de qualité, aux espaces verts, etc.). Les Objectifs du développement durable (ODD), tels que définis par l'ONU, font une large place, d'une part, à la notion de satisfaction des besoins essentiels des plus pauvres, et d'autre part, à la préservation des écosystèmes naturels comme condition de la vie humaine sur terre. S'ils établissent bien une forme de lien entre la question sociale et la question environnementale, ils ne mentionnent pas explicitement un « droit à la nature » comme condition de la santé psychique et physique des personnes.

Ainsi qu'en témoignent Yann Fradin et Pascale d'Erm (voir encadrés), quand des projets d'insertion par l'activité économique sont réalisés par exposition et contact *avec la nature*, ils sont porteurs de bénéfices additionnels pour les personnes, qui rétroagissent ensuite positivement sur la réalisation des autres dimensions du projet d'insertion. La nature peut être vue comme un facteur de *remédiation*²⁹ des individus mis à mal par l'existence. Quand un projet d'insertion se déroule au contact de la nature a en outre une vocation environnementale (comme c'est souvent le cas), on peut alors parler d'une *double remédiation*, puisque l'individu se répare tout en réparant la nature.

Quand un projet d'insertion se déroulant au contact de la nature a en outre une vocation environnementale, on peut alors parler d'une double remédiation, puisque l'individu se répare tout en réparant la nature.

29. Du latin, *remediatio*, qui guérit.



ENTRETIEN AVEC PASCALE D'ERM : « La nature nous incite à être dans le présent, à ne pas ruminer »

Pascale d'Erm est l'auteure de *Natura* : pourquoi la nature nous soigne... et nous rend plus heureux¹ et *La santé bleue* : la nouvelle médecine de l'eau². Ces deux ouvrages ont donné lieu à des documentaires réalisés par Pascale d'Erm.

En quoi le contact avec la nature nous aide-t-il ?

Pascale d'Erm : Plus de 400 études internationales ont prouvé que la nature aide à la santé mentale et psychique. Bien entendu, la nature n'est pas une pilule verte instantanée. Elle agit comme une alliée thérapeutique pour contribuer à notre santé émotionnelle.

Anne Ribes, une infirmière devenue hortithérapeute, l'a observé par l'expérimentation du jardinage thérapeutique pendant une vingtaine d'années dans la maison des enfants malades et autistes de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Elle a prouvé que ces enfants, par le travail au jardin, sortaient de leur enfermement. La nature a un vrai effet positif sur la santé mentale. Elle sollicite les sens : le toucher, en travaillant la « bouillasse », le goût avec la surprise d'un fruit croqué, le jeu par l'eau qui renvoie au liquide amniotique. La nature permet de combattre le mal-être, l'anxiété, la dépression, en nous mettant en relation avec des émotions comme la joie, la confiance en soi, le bien-être.

Quels peuvent être les bienfaits des métiers verts sur les salariés en insertion ?

P. d'E. : Les salariés en insertion viennent souvent avec des fragilités psychologiques, un manque d'assurance, des fractures dans leurs parcours professionnels. Marcher ou travailler dans la nature ralentit les pensées que l'on rumine, celles qui nous renvoient dans un passé traumatique ou dans un futur anxiogène et qui nous éloignent du présent. La nature nous incite à être dans le présent, au contact de nos sens. La fréquentation de la nature a un effet direct sur notre système nerveux.

L'expérience de la nature permet ainsi de renouer un contact sensoriel avec le monde vivant. Les chercheurs parlent de « fascination douce » pour la contemplation de la nature, d'un « environnement restaurateur ». C'est cette restauration de soi que recherchent souvent les structures d'insertion. Redonner confiance en soi, apaiser, atténuer sa fatigue mentale. Et pour cela, la proximité d'un parc en ville peut suffire à retrouver le chemin de l'expérience de la nature et à rééquilibrer nos organismes saturés de stress.

Comment l'eau est-elle une autre composante de la reconstruction de soi ?

P. d'E. : Le docteur Mathieu Coulange a mené des recherches sur l'usage de l'eau pour la reconstruction après un stress post-traumatique. Il a ainsi conduit une étude auprès de rescapés des attentats terroristes de Paris.

Les participants se divisaient en trois groupes. Le premier pratiquait la plongée sous-marine, le deuxième du sport, et le troisième ne pratiquait pas d'activité spécifique. Il a observé que ceux qui avaient fait de la plongée arrivaient mieux à rééquilibrer leur système nerveux. La plongée oblige à respirer amplement, l'eau enveloppe la personne et devient un auxiliaire du soignant.

Dans cette activité aquatique, comme dans les chantiers d'insertion pratiqués en lien avec la nature, il y a également un aspect essentiel : ces activités se pratiquent en commun. C'est important de voir que les autres vont mieux. Cela compte pour progresser soi-même.

1. Les Liens qui libèrent, coll. Attac, 2019.

2. Massot éditions, 2021.

Quels sont les bénéfices de l'exposition à la nature ?

Comme le souligne le géo-scientifique belge Éric Lambin (voir encadré ci-après), de nombreuses études scientifiques montrent les effets bénéfiques individuels et sociaux de la nature, au-delà des bénéfices évidents qu'elle procure comme ressource écosystémique à la vie humaine (eau, air, régulation du climat, alimentation et autres matières premières végétales, animales et minérales).

Une méta-étude américaine de 2015³⁰ a passé en revue la littérature scientifique mondiale explorant les liens et connexions entre nature et santé humaine. Ils ont dressé une liste quasi exhaustive des travaux rapportant des effets bénéfiques de l'exposition à la nature. Dans cette étude, les termes **nature** et **santé humaine** sont précisément définis pour en comprendre la portée.

30. Paul A. Sandifer, Ariana E. Sutton-Grier, Bethney P. Ward. Exploring connections among nature, biodiversity, ecosystem services, and human health and well-being: Opportunities to enhance health and biodiversity conservation, *Ecosystem Services*, Volume 12, 2015 April, p. 1-15. En open access : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212041614001648>

NATURE ET SANTÉ HUMAINE

La **nature** est définie comme le monde physique et biologique qui n'est pas fabriqué ou développé par l'homme, à savoir les plantes et les autres êtres vivants, les zones naturelles, y compris les côtes et les montagnes, les zones d'eau douce et les zones d'eau salée, ainsi que les environnements semi-naturels tels que les parcs, les forêts gérées, les sanctuaires de la faune et de la flore et, dans certains cas, les terres agricoles (Sandifer *et al.*, 2015).

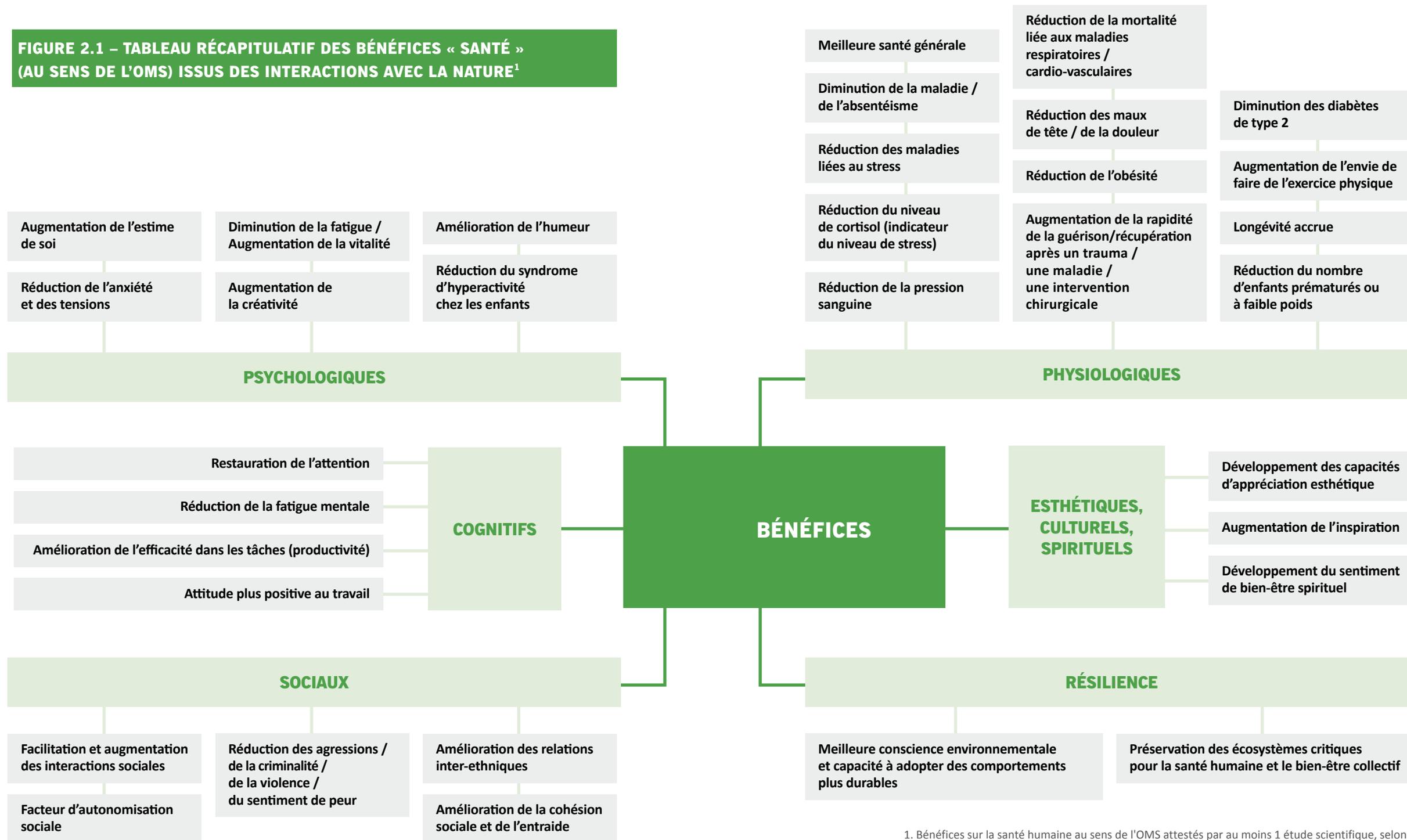
Conformément à la définition de l'OMS (1946), la **santé humaine** est « un état de bien-être physique, mental et social, et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité ». La santé et le bien-être comprennent un environnement favorable, la sécurité personnelle, la liberté de choix, les relations sociales, l'emploi et le revenu adéquat, l'accès à l'éducation, etc.

À l'issue de l'étude, les chercheurs concluent : « *Nous commençons à peine à apprécier la richesse des bienfaits pour la santé humaine qui découlent de l'expérience de la nature et de la biodiversité. Nous avons trouvé des preuves solides [...] établissant un lien entre l'exposition à la nature et la santé humaine, mais [...] les mécanismes de causalité doivent faire l'objet de recherches beaucoup plus approfondies* ». Il semble désormais établi scientifiquement que le contact avec la nature produit des effets bénéfiques mesurables sur la santé psychologique et physiologique, ainsi que de nombreux autres effets socialement positifs (voir figure 2.1). Quelques études rapportent que ces effets bénéfiques sont encore plus importants chez les populations socio-économiquement défavorisées.

Même si, sur un plan scientifique, les mécanismes spécifiques de causalité entre nature et santé doivent encore être élucidés, les bénéfices tangibles induits par le contact ou l'exposition à la nature, pour l'individu comme pour la collectivité, nous invitent à considérer avec une attention particulière les projets et actions d'insertion qui sont en interconnexion avec la nature.

Il semble désormais établi scientifiquement que le contact avec la nature produit des effets bénéfiques mesurables sur la santé psychologique et physiologique, ainsi que de nombreux autres effets socialement positifs.

FIGURE 2.1 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES BÉNÉFICES « SANTÉ » (AU SENS DE L'OMS) ISSUS DES INTERACTIONS AVEC LA NATURE¹



1. Bénéfices sur la santé humaine au sens de l'OMS attestés par au moins 1 étude scientifique, selon la méta-étude de Sandifer *et al.* (2015). Schéma de synthèse créé par Green Link.



ENTRETIEN AVEC ÉRIC LAMBIN : « La nature permet de se restaurer sur le plan mental »

Éric Lambin est un géo-scientifique belge qui partage son temps entre l'Université Catholique de Louvain en Belgique et la chaire Ishiyama en études interdisciplinaires de l'environnement à l'Université de Stanford en Californie. Il explique comment le travail avec la nature peut être réparateur.

Pourquoi un géo-scientifique s'intéresse-t-il à l'influence de la nature sur le bonheur ?

Éric Lambin : Ma recherche est centrée sur la transition vers un développement durable. Mes travaux portent notamment sur les effets de la déforestation. Mais sauver la nature ne parle pas à tout le monde. Ma motivation a été, par cette recherche sur les bienfaits de la nature, de toucher des gens qui sont soucieux avant tout de leur bonheur. Je voulais leur prouver que sauver la nature est aussi bon pour leur santé psychique. C'est pour cela que j'ai publié *Une écologie du bonheur*¹.

Est-il prouvé que la nature aide à se sentir mieux ?

E.L. : Des données en ce sens ont été collectées depuis les années 1980. D'abord de manière empirique par un géographe, Roger Ulrich. Il a observé dans un hôpital la récupération des patients après une intervention lourde. Ceux dont la chambre donnait sur la nature récupéraient mieux que ceux dont la chambre s'ouvrait sur un mur en béton. Les premiers avaient moins besoin d'antidouleurs et sortaient plus vite.

À Stanford, nous avons mesuré le stress sur deux groupes d'étudiants après le visionnage d'un film sur l'Holocauste. Le premier groupe est allé ensuite se promener dans un parc, le second groupe, le long d'une route fréquentée. Les premiers ont beaucoup mieux récupéré. Des étudiants des deux groupes ont passé une IRM du cerveau. Dans le premier groupe, celui en contact avec la nature, les parties du cerveau associées à la rumination, au stress, étaient moins activées.

Enfin, les smartphones ont permis une troisième vague de recherche. Des volontaires chargent une application. Ils acceptent ainsi de prendre une photo du lieu où ils se trouvent et de répondre à un test cognitif qui mesure leur mémorisation, leur logique. Le département de géographie de l'University College de Londres, qui a mené l'étude, a constaté que les volontaires qui se trouvaient dans la nature répondaient beaucoup mieux que les autres.

Quelles sont les théories qui expliquent ce pouvoir de la nature sur notre moral ?

E.L. : Edward Wilson, un biologiste de l'Université d'Harvard, estimait que l'Homme a une tendance innée à établir une relation avec le monde végétal et animal. Il expliquait cette « biophilie » – affinité avec la nature – par notre ascendance, ces centaines de milliers de générations de chasseurs et de cueilleurs qui nous précèdent et ne devaient leur survie qu'à leur habileté à évoluer dans cette nature.

Des chercheurs ont ainsi présenté des images de paysages à des habitants du Groenland, d'Amazonie, de Paris et de Manhattan. Ils leur ont demandé de choisir le paysage qu'ils préféreraient. C'est un paysage de savane qui a été en majorité retenu : de grandes plaines, avec une vue large, de l'herbe et une étendue d'eau. Un paysage ouvert, riche, productif, le plus favorable à l'espèce humaine.

La psychologie de l'environnement estime également que le contact avec la nature permet à la concentration de se restaurer, crée une distance avec des préoccupations quotidiennes. Il y a dans la nature une beauté qui procure une fascination douce. Cela permet de se restaurer sur le plan mental sans que ce soit aussi exigeant que la lecture d'un livre par exemple.

Comment les métiers verts peuvent-ils aider à l'insertion ?

E.L. : La nature offre une opportunité pour chacun. On peut jardiner, observer les oiseaux, pratiquer un sport, cultiver, débroussailler, élaguer. Travailler avec la nature me paraît être un engagement plus direct, plus physique, plus concret que de simplement s'asseoir pour la contempler. Agir avec elle nous relie à un héritage multiséculaire.

Tout le monde a besoin d'être reconnu comme membre d'un ensemble plus vaste. Ce peut être une famille, une ethnie, une nationalité, une religion. Le contact actif avec la nature permet d'expérimenter notre appartenance au monde naturel. C'est essentiel.

1. *Une écologie du bonheur*, Le Pommier, 2009 ; 2^e édition, 2020.

3. L'INNOVATION DANS LES STRUCTURES « VERTES » D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Face aux menaces qui pourraient peser sur leur modèle (voir chapitre 1), les structures « vertes » d'insertion par l'activité économique ne restent pas les bras croisés ; elles innovent dans tous les domaines et de multiples manières. C'est ce qui a poussé Green Link à donner de la visibilité à ces projets et réalisations à travers la création en 2023 du premier Trophée de l'innovation « Insertion et métiers verts ».

4 champs d'innovation principaux ont été identifiés :

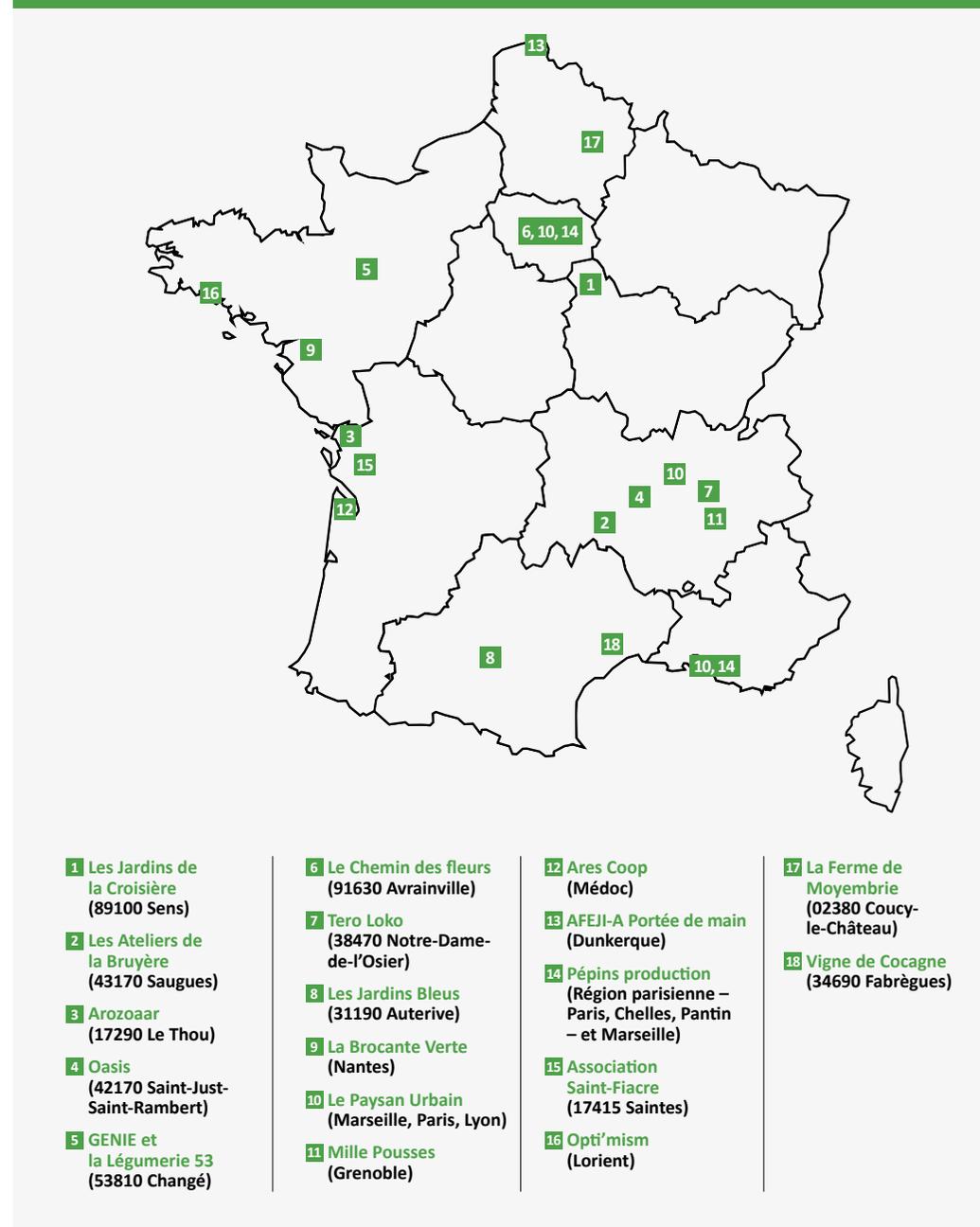
- La diversification du modèle économique (création d'une nouvelle offre produits/services à partir d'une base de compétences)
- Le ciblage d'un nouveau type de bénéficiaires
- La création d'activités « support » originales
- La mise en place de partenariats territoriaux novateurs

Si, par souci de clarté pédagogique, ces quatre champs sont exposés successivement, il va de soi qu'ils entretiennent entre eux des liens étroits, comme le montreront les cas qui suivent. Par exemple, l'identification d'un nouveau type de bénéficiaires pourra amener la structure à rechercher une activité « support » adaptée à cette catégorie de personnes. Ou encore, une nouvelle activité nécessitera la mise en place de partenariats territoriaux originaux pour réussir à stabiliser le modèle économique.

Diversification du modèle économique

La diversification du modèle économique est la voie la plus souvent suivie par les SIAE pour consolider leur activité. Il est assez rare que les SIAE soient mono-activité ou qu'elles le restent durablement.

FIGURE 3.1 – LOCALISATION DES SIAE CITÉES



Les choix de diversification répondent à plusieurs mobiles souvent imbriqués :

- Augmenter l'autonomie financière de la structure pour la pérenniser ;
- Accueillir un nouveau type de bénéficiaires ou encore enrichir les compétences des bénéficiaires ;
- Répondre à de nouveaux besoins identifiés localement.

Cette diversification peut prendre deux formes principales, avec toutes sortes de nuances intermédiaires :

- Une simple extension ou prolongement d'une activité existante par une offre complémentaire de produits ou services ;
- Une activité réellement nouvelle, capitalisant souvent sur les atouts déjà développés (compétences ou partenariats).

Dans la première catégorie, on peut citer l'exemple des **Jardins de la Croisière** qui ont étendu leur offre d'entretien d'espaces naturels pour répondre à un nouveau besoin de protection environnementale identifié localement, ou encore les **Ateliers de La Bruyère** qui proposent un complément à leur activité « laine » en intervenant sur une nouvelle étape de production (voir encadrés).



Les quatre SIAE lauréates de la 1^{ère} édition des Trophées de l'innovation « Insertion et Métiers verts » : (de gauche à droite) Les Jardins de la croisière, Les Ateliers de la Bruyère, AFEJI – À Portée de Main, Pépins Production.

CONSTRUIRE DES FASCINES POUR PROTÉGER LES VILLAGES



Dans la campagne autour de Sens, les salariés de l'association d'insertion Les Jardins de la Croisière placent des barrages de branchage pour éviter les coulées de boues. Dans les bois et en équipe. Cette activité a été développée à la demande des communes, en complément des chantiers classiques d'entretien d'espaces verts (débroussaillage, taille de haies, etc.), pour répondre à un phénomène nouveau constaté dans l'Yonne : des coulées de boue de plus en plus importantes qui coupent les routes d'accès aux villages.

« Ils adorent ça ! Cela leur permet de travailler en pleine nature ! » s'enthousiasme Erik Polrot, le directeur des Jardins de la Croisière. Son association d'insertion s'est lancée dans une nouvelle sorte de chantier vert : la création de fascines.

Ces structures composées de branchages enchevêtrés sont une protection contre les coulées de boue en amont des villages. Il s'agit de mettre en place des barrières naturelles sur les combes qui collectent les eaux de pluie des terres agricoles situées sur les plateaux. Dans un même vallon, on peut placer un ensemble de six à huit fascines. Une équipe de six personnes, comprenant un encadrant technique, creuse un fossé perpendiculaire à la combe, y plante deux rangées de piquets d'acacias trouvés dans le bois, puis met en place entre les deux rangées des tiges de saules ou de noisetiers qui formeront une barrière naturelle.

« Nos salariés ont conscience que ce qu'ils construisent est utile aux communes »

Ces installations contribuent à éviter les inondations des villages de la région de Sens, là où a été créé il y a vingt-cinq ans l'association Les Jardins de la Croisière. Ici, nous sommes sur le bassin de la Seine au Nord de l'Yonne. Le technicien « rivière » de la communauté de communes de Sens a décidé d'adopter cette technique ancienne pour s'inscrire dans la transition écologique et protéger les villages du ravinement de l'eau des plateaux où il n'y a plus de haies. Les petites mairies ne pouvant prendre en charge seules ces travaux font appel aux Jardins de la Croisière. Une fascine coûte 7 000 euros à la collectivité et demande deux semaines de travail.

« Nos salariés ont conscience que ce qu'ils construisent est utile pour les communes. Durant l'ouvrage, ils ont généralement la visite du technicien rivière et du maire qui reconnaissent l'importance de leur travail. De temps en temps,

ils organisent un barbecue sur leur bivouac. Ils trouvent cela plus valorisant que les contrats que nous pouvons décrocher de ramassage des papiers gras le long des autoroutes, par exemple » commente Erik Polrot. Pour cette activité de fascines, l'association a reçu l'un des trophées de l'innovation « Insertion et métiers verts » décernés par Green Link.

Production de légumes bio et chantiers verts

Les jardins de la Croisière favorisent l'insertion par deux activités liées à la nature : la production de légumes biologiques et la réalisation de chantiers verts. La production de légumes se fait sur 4,5 hectares dont 5 000 m² de serres. Les 90 tonnes de légumes produits par an sont vendues localement, en boutique, en paniers hebdomadaires, sur les marchés et en demi-gros pour les cantines environnantes. Cette activité mobilise 25 salariés en insertion et quatre salariés permanents. Les chantiers verts, en plus de la mise en place des fascines, comprennent le débroussaillage des parcelles ou l'entretien des rivières.

Erik Polrot est intarissable sur les vertus du contact avec la nature pour ses salariés en insertion. « *Après des années souvent passées devant une télévision, ils apprennent à supporter le froid, le chaud, à prendre soin d'eux, à se coucher tôt car ils sont fatigués. Le travail en espaces verts est structurant. On fait du beau, le client est content. On a remis d'aplomb. On a taillé. Que du positif !* »

Il constate par exemple les bienfaits de la nature sur les quelques salariés en aménagement de peines sous bracelet électronique ou contrôle judiciaire. « *Travailler dans la nature les reconnecte au jour, à la nuit, avec aussi le rappel des contraintes de la liberté. La prison infantilise. Faire pousser des légumes en plein air leur apporte plus que de faire du cartonnage dans un atelier en prison. »*

L'activité qui remporte le plus de succès est, sans hésitation, le ramassage des œufs chaque matin dans le poulailler. « *C'est l'activité fédératrice par excellence, quelle que soit l'origine géographique de la personne. Il y a quelques mois, une fouine a tué 50 de nos poules en une nuit. Certains de nos salariés ont été très choqués. »*

<https://www.jardinsdelacroisiere.fr/>

COMMENT REDYNAMISER UN TERRITOIRE EN RETROUVANT SON SAVOIR-FAIRE LAINIER



En Haute-Loire, les Ateliers de la Bruyère ont entrepris de se remettre à fabriquer du feutre. Le groupe économique solidaire trouve ainsi une manière d'utiliser la laine des nombreux troupeaux du Gévaudan.

Un éleveur de chèvres, Bruno Depalle, est à l'origine de la création des Ateliers de la Bruyère en 1993 à Saugues. L'objectif était « *d'éviter que les agriculteurs les plus pauvres ne vendent leurs fermes. Les Ateliers leur proposaient d'autres activités annexes, en retrouvant du lien social par le développement d'activités en commun, comme la confection d'articles en laine* » explique Audrey Souchard, la coordinatrice du groupe économique solidaire. Trente ans après leur création, les Ateliers ont un double objectif : le retour à l'emploi de leurs salariés en insertion et le développement économique de ce territoire aux confins de la Haute-Loire, de la Lozère et du Cantal.



Audrey Souchard est arrivée dans ce pays du Gévaudan, en suivant il y a deux ans son époux qui reprenait un troupeau de 300 brebis. Le couple venait de Chambéry, autre pays de montagnes. « Ici, à Saugues, j'ai beaucoup plus l'impression de vivre en montagne. Chambéry, c'est la nature sportive, transformée, comprise comme un terrain de jeu. Ici, la montagne est une réalité de tous les instants. »

« Nous les remettons d'aplomb »

Les Ateliers de la Bruyère emploient chaque année une trentaine de salariés en contrat d'insertion : douze salariés dans la filière laine, douze dans le maraichage, le même nombre pour les espaces verts et la démolition. Ils sont recrutés en CDD d'Insertion de 4 à 24 mois, sur un temps hebdomadaire qui varie de 24 à 35 heures. « Nous accueillons deux types de publics : des jeunes, parfois très jeunes, sans moyen de locomotion, passés parfois par l'alcool ou la drogue, et des cinquantenaires abîmés par le travail ou licenciés » explique-t-elle. « Nous les remettons d'aplomb pour leur permettre de postuler dans les deux plus grosses entreprises locales : l'une transforme les champignons, l'autre produit des circuits imprimés. » Les deux entreprises ont du mal à trouver des salariés. « Mais, c'est une bataille pour convaincre ces employeurs que nos travailleurs en sont capables. C'est aussi un défi de leur redonner confiance en eux. »

Assurer la continuité de la filière laine

C'est l'un des projets de sa filière laine qui a valu à l'association l'un des trophées de l'innovation « Insertion et métiers verts » décernés par Green Link en 2023. « Nous voulons assurer la continuité de la filière, depuis la tonte des moutons jusqu'au feutrage. La laine est pour l'instant brûlée ou enfouie, car cela coûte trop cher de la transformer » explique Audrey Souchard. L'argent de ce trophée va lui permettre de créer un micro-lavage et un micro-cardage de la laine. Le cardage consiste à démêler et aérer les fibres textiles, avant qu'elles puissent être filées.

« Notre activité autour de la laine est la plus ancienne des Ateliers. Elle nous tient à cœur pour le développement du territoire et le soutien aux éleveurs » poursuit Audrey Souchard. Trois bacs seront utilisés pour laver la laine. Le chauffage de l'eau se fera à partir d'une chaudière alimentée en grande partie par les déchets de bois provenant de la filière démolition, dans une logique circulaire. La carderie est constituée de deux cardes sauvées d'un moulin ancien, qui devait être détruit. Un projet qui devrait être pleinement opérationnel en 2024.

Ces deux nouvelles activités (micro-lavage et cardage) élargissent le champ d'action des salariés qui apprennent ainsi à connaître deux nouvelles étapes de transformation de la laine.

<https://lesateliersdelabruyere.fr/>

Dans le deuxième type de diversification, la SIAE développe de nouvelles compétences à partir d'une base existante. L'association peut aller jusqu'à créer une structure distincte afin de minimiser les risques pour la première activité en cas d'échec de la nouvelle, ou encore pour ne pas risquer de perdre le conventionnement ACI (les recettes d'activité ne devant pas dépasser 30 % des charges), au cas où la nouvelle activité se développerait. Il y a une gradation dans la démarche de diversification par activités nouvelles qui est ici illustrée par trois exemples : **Arozoaar** et son projet de boulangerie artisanale bio ; **Oasis** et son activité de pépinière de roseaux de phyto-épuration ; **GENIE et la Légumerie 53** (voir encadrés).



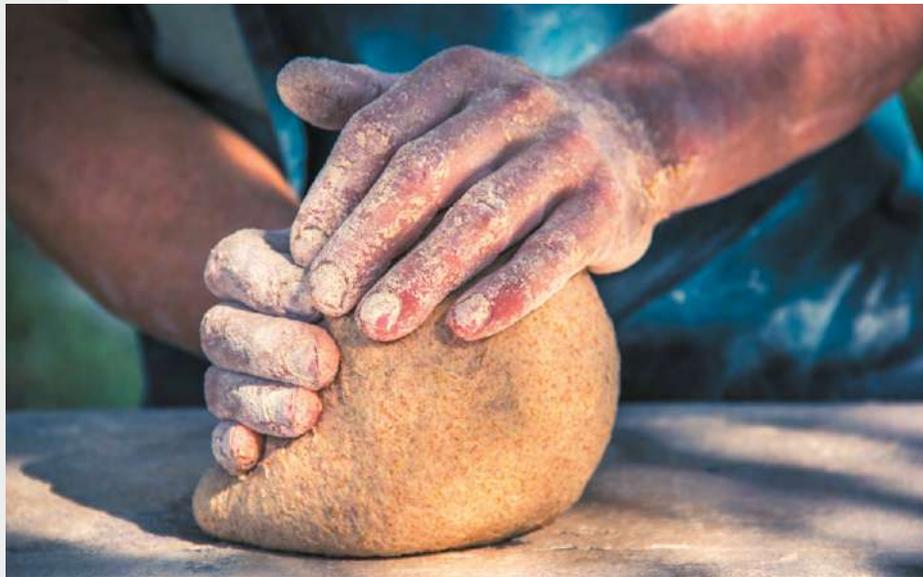
ARZOAAAR ET SON PROJET DE BOULANGERIE D'INSERTION ARTISANALE BIO

Créé en 2017 près de Rochefort, en Charente-Maritime, le Jardin de Cocagne AROZOAAR est un chantier d'insertion en maraîchage biologique vendu en circuit court. Arozoaar est installé sur la Ferme du Mont d'Or, un GAEC¹ qui produit des céréales, légumineuses et du thym. Dès sa création, Arozoaar est devenu un acteur reconnu localement et impliqué dans de nombreuses dynamiques locales autour de l'alimentation et de l'insertion (TZCLD², PAT³ etc.).

Cependant, même si le Jardin a atteint en quelques années les objectifs qu'il s'était initialement fixés, le modèle économique et le fonctionnement restent fragiles (mono-activité, aléas climatiques, faiblesse des réserves financières). Les porteurs du Jardin ont donc réfléchi aux axes futurs de développement pour les cinq ans à venir. Des opportunités existent en lien avec la transition écologique et le PAT.

Le choix de diversification s'est porté sur une activité de boulangerie artisanale au levain, utilisant des farines bio produites sur la Ferme du Mont d'Or où le Jardin est implanté.

- Cette activité présente **des connexions** avec l'activité de maraîchage biologique : c'est une activité "nourricière", mutualisant de nombreux débouchés et moyens avec le Jardin (clients, logistique, accompagnement, fonctions supports), et offrant la possibilité de créer des produits alliant les invendus de légumes et la boulangerie, comme des tartes, crackers, etc.



- Elle renforce le modèle économique du Jardin par la **diversification** de la gamme de **produits** (moins soumise aux aléas climatiques) et des **revenus** (activité plus rémunératrice), tout en étant **cohérente** avec l'alimentation de qualité.
- C'est une activité très rare pour un chantier d'insertion alors qu'elle est particulièrement pertinente en tant que support d'insertion, voire comme outil de formation professionnelle, en permettant d'**orienter les salariés vers des secteurs en tension** (la boulangerie, la restauration).
- C'est une activité différente du maraîchage (temporalité différente, activité en intérieur, rythme et exigences), permettant d'attirer des **profils de salariés différents** (par ex. des femmes).

1. Groupement agricole d'exploitation en commun : « une forme de société civile agricole d'un type particulier » conçue à l'origine pour permettre l'exercice en commun de l'agriculture « dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial ».

2. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (voir chapitre 1).

3. Projet alimentaire territorial. Les PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.).

<https://arozoaar-cocagne.org/>



LES « ROSELIERS » D'OASIS PERMETTENT LA PHYTO-ÉPURATION

Oasis est une association créée en avril 2001, agréée Atelier Chantier d'Insertion, labellisée « Agriculture biologique » et membre du Réseau Cocagne. En complément de ses activités de maraîchage biologique sur six hectares de terrain et d'animation pédagogique autour de l'environnement, elle développe une activité de phyto-épuration fondée sur les roseaux dans le cadre de sa mission d'aménagement et d'entretien d'espaces verts.

Ils sont huit « roseliers » à s'activer dans les six serres de 400 m² chacune d'Oasis, un ACI installé à Saint-Just Saint-Rambert, dans le département de la Loire. Ici, chaque « roselier » sème, repique, immerge dans un bassin pendant quatre mois les rhizomes de *phragmites australis* ou roseaux.

Après quatre mois de soin, ces roseaux en devenir sont replantés dans les bassins étanches des municipalités clientes d'Oasis. Devenus des tiges robustes aux plumeaux bruns, leurs rhizomes vont permettre le développement d'une vie bactérienne qui va traiter les eaux usées. Sans produits chimiques et le plus naturellement du monde.

Au bout de la deuxième année, les roseaux doivent être taillés régulièrement sur les sites. Cette « phyto-épuration » est adaptée pour des communes de moins de 4 000 habitants, car la méthode d'épuration demande, tout de même, une surface de 2 à 4 m² de roseaux par habitant.





Vincent Paret, le directeur d'Oasis, s'est lancé dans cette activité il y a vingt ans. Son atelier chantier d'insertion est l'une des deux structures en France qui la pratique. Ses « roseliers » – tous en contrat d'insertion pour 12 mois, à raison de 32 heures par semaine – partent régulièrement sur les bassins d'épuration des municipalités à bord de fourgons de sept places avec remorque.

« Un vrai effort physique »

Le travail d'un « roselier » sous la serre ou sur site n'est pas de tout repos. « Il y a un vrai effort physique quand on taille les roseaux à la débroussailleuse dans les bassins. Beaucoup de nos salariés ont retrouvé une bonne forme physique et de la confiance en eux en constatant qu'ils pouvaient le faire » constate Vincent Paret. Pour lui, le fait d'être en extérieur pour ce travail d'équipe est « une chance, car on peut mieux gérer les conflits, ses émotions à l'air libre que dans un espace de travail clos. De nombreux salariés s'orientent ensuite vers des activités de plein air. Le passage chez Oasis leur en a donné le goût. » Couper des roseaux de deux mètres dans un bassin où les eaux usées décantent n'est pas « une activité de vacances » insiste Vincent Paret. Pour se protéger des odeurs, de l'eau et des projections, ses salariés portent bottes, gants et casques.

Cette activité novatrice est une réponse de qualité environnementale pour le traitement des eaux usées des communes situées en territoire rural.

<https://oasis.bio/>



GENIE ET LA LÉGUMERIE 53

L'association GENIE (Gestion des Espaces Naturels pour l'Insertion et l'Emploi), une association de Mayenne, propose des services de travaux en espaces naturels (bûcheronnage, entretien de chemins, de rivières, etc.) et en aménagement et entretien d'espaces verts.

En 2014, elle a porté le projet de la Légumerie 53, une association désormais distincte de GENIE, pour répondre à un besoin latent au sein du département : l'absence d'un maillon entre les agriculteurs mayennais et les cuisines scolaires. Ce lien est devenu un atelier d'épluchage de légumes produits par les agriculteurs locaux à destination des cuisines collectives, à un moment où la loi EGALIM demandait à la restauration collective publique de s'orienter vers des achats plus durables et une alimentation de qualité.

Par rapport à l'activité « espaces verts », la légumerie permet d'offrir une activité adaptée aux femmes, souvent exclues des autres types d'activités « vertes » considérées comme trop « physiques ».

Par la suite, dans le prolongement de la légumerie, la fondatrice de GENIE a créé m@Yon court, une plateforme logistique en entreprise d'insertion qui permet de mutualiser la collecte de la production des agriculteurs mayennais, puis de livrer les professionnels de la restauration (restaurateurs, traiteurs, cuisines de collectivités). La structure permet aux personnes éloignées de l'emploi de se former au métier de livreur/préparateur de commandes, offrant ainsi une véritable opportunité de retour à l'emploi.

Voir aussi Green Link, *Créer une légumerie d'insertion. Guide pratique*, 2021.

<http://www.associationgenie.fr/>
<https://www.mayoncourt.fr/qui-sommes-nous/>

Ces exemples montrent que les associations savent saisir les opportunités qui se présentent sur leur territoire mais qu'elles se livrent aussi à une véritable réflexion stratégique pour développer de la valeur sociale, économique, territoriale et environnementale, et réduire les risques et aléas de la mono-activité.

Tous ces types de diversification ont besoin de financements exceptionnels aussi bien en phase de lancement qu'en phase de consolidation, pour pallier le manque de ressources propres et opérer les investissements initiaux nécessaires (équipements, matériel).

Ciblage d'une nouvelle catégorie de bénéficiaires

Nous l'avons vu, les bénéficiaires de l'IAE sont généralement des demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires ou non du RSA, des jeunes en décrochage scolaire ou en grande difficulté, des sans-abris, des personnes en situation de handicap, d'anciens détenus, des personnes en fin de peine ou en liberté conditionnelle ou encore des personnes migrantes. Il est extrêmement rare que les SIAE soient mono-cibles (à l'exception de certaines structures spécialisées dans le travail pour les personnes en situation de handicap) : elles accueillent en général toute personne en situation de précarité ayant été orientée par un prescripteur.

Nous allons nous arrêter sur **cinq catégories particulières de bénéficiaires** : les femmes, les personnes migrantes, les personnes présentant des troubles du spectre autistique, les personnes sans domicile fixe et les personnes sous main de justice. Ces catégories de bénéficiaires peuvent nécessiter des adaptations des activités proposées par la SIAE ou des accompagnements spécifiques, constituant ainsi une originalité de la structure accompagnante.

Les femmes

Les femmes sont la catégorie de la population qui souffre le plus du chômage et du sous-emploi. Dans plus de 80 % des familles monoparentales, le parent est une femme. Leur taux de pauvreté est en moyenne de 40 %, soit un taux deux fois plus élevé que pour les pères seuls. La situation est encore pire pour les mères sans emploi, pour lesquelles le taux de pauvreté grimpe à 70 %. La pauvreté touche aussi plus durement les femmes seules, qui sont 2,5 fois plus nombreuses à être pauvres que les hommes seuls³¹.

31. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/pauvrete-inegalites-france/>

Pourtant, moins de 40 % des effectifs salariés par les structures d'IAE sont des femmes, et cette part est encore inférieure dans les SIAE impliquées dans les métiers verts. Cela s'explique historiquement par le fait qu'il s'agit de métiers pénibles et physiques, souvent exercés en extérieur et exposés aux aléas météorologiques. Pourtant, si l'on se réfère à ce qui se passe en agriculture (hors structures d'IAE) en France, la part des femmes « actifs agricoles permanents » est passée de 8 % à 30 % entre 1970 et 2022³². Elles représentent chaque année un tiers des nouveaux installés et sont particulièrement engagées dans l'agriculture biologique³³. Preuve que les femmes peuvent trouver leur place en agriculture et maraîchage.

La situation de précarité des femmes invite donc à leur ouvrir l'accès à une plus grande diversité de SIAE afin d'éviter de les cantonner aux métiers traditionnels de l'aide à la personne et du nettoyage. Certaines SIAE « métiers verts » proposent maintenant des activités mieux adaptées aux femmes, comme les légumeries (voir encadré Légumerie 53), la boulangerie artisanale (voir encadré Arozoar) ou encore l'horticulture et la composition de bouquets comme au **Chemin des fleurs**.

Moins de 40 % des effectifs salariés par les structures d'IAE sont des femmes, et cette part est encore inférieure dans les SIAE impliquées dans les métiers verts.



AU CHEMIN DES FLEURS, LA NATURE QUI APAISE

Le Chemin des fleurs se trouve en Essonne, à Avrainville, là où l'agglomération parisienne commence à devenir campagne, où l'horizon des champs plats est ponctué de voies rapides et de lignes à haute tension.

En 2014, cette SIAE a repris les huit hectares d'une ancienne exploitation horticole. La trentaine de salarié.es en CDDI y exploite aujourd'hui trois hectares, la moitié sous serre, l'autre moitié en plein champ. 70 % de ces salariés sont des femmes.

32. <https://agriculture.gouv.fr/infographie-la-place-des-femmes-dans-lagriculture>

33. Devenir agricultrice bio : les clés pour s'installer, Fédération nationale d'agriculture biologique, février 2019.



« Le projet est né de l'intuition de Jean-Guy Henckel, le fondateur du réseau national des Jardins de Cocagne. Nous avons fait partie de ce réseau jusqu'à la retraite il y a deux ans de son fondateur. L'intuition était de proposer à des femmes de cultiver des fleurs pour leur permettre de faire des bouquets et ainsi de contribuer à ce qu'elles retrouvent une estime d'elles-mêmes » explique François Bataillard, le directeur du Chemin des fleurs.

Cet ancien pilote d'hélicoptère de l'armée, passé ensuite par la photo aérienne, s'est donné dix ans, avec sa femme – qui travaillait dans le réseau des Jardins de Cocagne – pour mettre la structure sur les rails, avant de transmettre le projet et de rentrer dans leur Savoie natale.

L'équipe de sept encadrants comprend notamment une cheffe de culture – Frédérique – qui définit le plan de culture, coordonne les équipes et les productions horticoles et maraîchères, une commerciale, Carole, qui gère le service des 250 abonnés au panier hebdomadaire maraîcher et la centaine d'abonnés aux compositions florales, et une accompagnatrice socioprofessionnelle, Manon. « Certaines salariées ont des petites étoiles dans les yeux quand elles comprennent qu'elles vont faire des bouquets. D'autres préfèrent la minutie de la plantation de graines, explique Manon. Ici, c'est un lieu d'apaisement, un retour à l'essentiel, au contact primaire avec la nature. Ailleurs, une femme en parcours d'insertion se verra proposer de faire des ménages. Ici le patron, c'est dame nature. »

Le Chemin des fleurs s'est vu affecter par les services de l'État, 20 équivalents temps plein (ETP). Chaque salarié.e définit sa capacité de travail hebdomadaire, en fonction de sa situation psychologique et, par exemple, de ses rendez-vous



médicaux. Il/elle peut moduler son horaire à la hausse ou à la baisse d'un commun accord avec l'employeur. Le Chemin des fleurs emploie ainsi de 30 à 34 personnes, suivant un mix précis – un pourcentage de moins de 26 ans, de seniors, de primo-arrivants, de bénéficiaires du RSA. Les salarié.es sont rémunéré.es sur la base du SMIC, se logent par leurs propres moyens et peuvent rester dans cette structure d'insertion pour un maximum de 24 mois.

La baisse du chômage n'a pas conduit à une difficulté de recrutement. Au contraire. « La baisse du chômage ne concerne que des personnes employables. Nous nous sommes toujours concentrés sur l'accueil de gens en mauvais état. Et, malheureusement, l'ambiance générale – la guerre en Ukraine, le changement

climatique, la sécurité – met les gens en bouillie, constate François Bataillard. Je suis surpris par les vertus thérapeutiques du travail de la terre. Il aide les travailleurs à aller mieux. »

Laetitia, salariée polyvalente depuis un an et demi, assure un « gros mi-temps, car je compte d'abord m'occuper de ma santé. » Cet emploi lui a permis de reprendre contact avec le monde du travail qu'elle avait quitté depuis dix ans. « Être ici me fait du bien. J'aime le semis, la récolte, le désherbage, travailler seule ou en équipe. Le contact avec la nature est calme et reposant. Je me souviens de maman qui habitait un pavillon avec jardin et qui s'occupait de son potager et de ses fleurs. » Tout reste fragile pour Laetitia. « Je suis venue au départ un peu à reculons. Je suis restée et ça va un peu mieux. Mais j'ai dû faire encore un séjour en psychiatrie d'un mois et demi. Un point positif : le travail me manquait. Je n'avais plus l'habitude que le travail me manque ! » Elle sourit, au cœur d'une vaste salle remplie de lumière et de fleurs fraîchement coupées. Au plafond, des forêts de fleurs séchées. Sur de vastes tables, des salariées assemblent les fleurs.

Clémentine encadre depuis cinq ans cette activité, après un CAP de fleuriste puis un travail en boutique « à attendre le client ». « J'ai toujours aimé la nature. Ici, les salariées sont entourées de beauté et d'odeurs agréables. Elles reprennent confiance. Elles ne se pensaient pas capables de composer des bouquets. Le plus réjouissant est le contact avec le public, ceux qui viennent apprendre à faire des bouquets ou bien, par exemple, une mariée qui vient choisir son bouquet. »

www.fleurs-bio.fr

Les personnes migrantes

Les conflits armés, la pauvreté et le réchauffement climatique influent sur les flux migratoires vers la France et l'Europe. Le nombre d'**immigrés**³⁴ entrant en France chaque année a augmenté de 25 % entre 2011 et 2019³⁵, mais leur nombre est relativement plus faible pour la France que pour ses voisins de taille comparable (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie). D'après l'INSEE, en 2019, 272 000 immigrés sont entrés en France, dont 112 000 d'Afrique (57 000 du Maghreb), 41 000 d'Asie et 30 000 d'Amérique ou d'Océanie, le solde provenant des pays européens. La moitié des immigrés entrés en France en 2019 a moins de 26 ans, et 52 % sont des femmes. 43 % des immigrés âgés de 15 ans ou plus entrés sur le territoire français en 2019 sont diplômés du supérieur, alors que 24 % n'ont aucun diplôme.

Des études de l'INSEE³⁶ permettent de comprendre les enjeux de l'insertion professionnelle pour les **primo-arrivants**³⁴. La migration constitue souvent une rupture forte dans la trajectoire professionnelle, susceptible de conduire à une hausse du chômage pour les personnes arrivant sur le territoire, qui ne se résorbe que partiellement au cours du temps. L'accès à l'emploi est encore plus difficile pour les femmes, moins nombreuses à occuper un emploi et plus souvent inactives, y compris à un niveau de diplôme identique à celui des hommes.

34. Vocabulaire de la migration. **Immigré** : au sens de l'INSEE, catégorie statistique comprenant toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. **Migrant** : terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, dans un autre pays. **Immigrant** : du point de vue du pays d'arrivée, personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa nationalité ou de sa résidence habituelle, de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle. **Primo-arrivant** : personne étrangère, arrivée en situation régulière pour la première fois en France afin d'y séjourner durablement. **Réfugié** : personne à qui est accordée une protection après une demande d'asile, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, du fait de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques (Convention de Genève de 1951). **Demandeur d'asile** : personne sollicitant la protection internationale dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel. **Sans-papier** : personne étrangère en situation irrégulière, soit parce que sa demande d'asile a été refusée, soit parce que, arrivée dans le pays d'accueil de manière régulière, elle est restée sur le territoire au terme de son visa. **Mineur étranger non accompagné** (MNA ou mineur isolé) : enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, présent sur le territoire français sans être accompagné d'un adulte (titulaire de l'autorité parentale ou représentant légal).

35. Flux migratoires en France et dans les pays européens, *INSEE Références*, 30 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793244?sommaire=6793391>

36. Les premières années en France des réfugiés, *INSEE Références*, 30 mars 2023.

La situation est particulièrement délicate pour les **réfugiés**³⁴ par rapport aux autres primo-détenteurs d'un titre de séjour. Ces réfugiés sont plus souvent des hommes jeunes, venant majoritairement de pays non francophones. Durant leurs premières années en France, leurs conditions de vie sont difficiles, du fait du caractère souvent soudain et contraint de la migration, mais aussi de leurs caractéristiques sociodémographiques : ils sont moins diplômés, rencontrent plus de difficultés dans la maîtrise de la langue française, et font face à des conditions d'hébergement et d'emploi plus difficiles que les autres primo-détenteurs. Ils représentent donc une cible de bénéficiaires importante pour les SIAE, nécessitant un accompagnement spécifique notamment pour la maîtrise de la langue et l'hébergement, comme chez **Tero Loko**.



FAIRE REVIVRE LA CAMPAGNE PAR L'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Tero Loko, au pied du Vercors, est né il y a quatre ans de la combinaison d'un projet, de rencontres, de compétences et d'un lieu.

Le projet, d'abord. Il consistait à créer un lieu d'accueil et d'insertion pour les réfugiés. Avec deux objectifs : aider à la dynamique locale et faciliter l'insertion en milieu rural de personnes précaires.

Les rencontres ont été déterminantes. Lucie travaillait pour le CNRS à Marseille sur la maintenance des centrales nucléaires Elle était aussi bénévole dans un mouvement d'éducation populaire. Adeline avait fait Sciences Po et travaillé pendant cinq ans dans l'accompagnement juridique et social des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle est originaire de l'Isère où s'est créé Tero Loko. Avec une troisième amie, Marie, elles démarchent une trentaine de maires pour trouver un lieu où réaliser leur projet.

Elles rencontrent Alex, le maire de Notre-Dame-de-l'Osier, un délicieux village de 500 habitants, lieu de pèlerinage depuis une apparition mariale au 17^e siècle. Les religieuses qui avaient la garde du sanctuaire ont dû fermer leurs immenses bâtiments, faute de vocations et de pèlerins suffisants. À la fin des années 1990, elles ont confié les clés au maire pour 1 euro. « *Alex, le maire, est un éleveur laitier. Il a été convaincu que notre projet allait permettre de faire revivre sa commune* » explique Lucie.

De fait, aujourd'hui, le chef de culture de Tero Loko est un agriculteur du village, l'administration de l'association est assurée par une habitante, un marché se tient à nouveau chaque mardi dans le village avec des produits de Tero Loko, cinq familles hébergent ponctuellement, sans frais, certains des salariés en insertion.

Enfin, tous les habitants sont invités à participer à un repas partagé deux lundis par mois. Lucie ne cache pas qu'il y a eu des débats entre habitants sur la décision d'accueillir des étrangers dans la commune. Mais, aux dernières élections municipales, Alex a été reconduit pour un quatrième mandat. Et, Tero Loko compte 120 abonnés à ses paniers de légumes hebdomadaires.

Dix-sept salariés, dont une majorité de réfugiés, sont en parcours d'insertion chez Tero Loko. Le nom du projet vient de l'Espéranto, cette langue inventée pour faciliter le dialogue entre les peuples. « *Tero signifie Terre. On peut le comprendre comme une terre où l'on se réinvente. Loko se réfère au lieu, à la destination. Celle où l'on se reconstruit* » explique Lucie.

Natacha est l'une des salariées de la structure d'insertion. Cette Ivoirienne d'Abidjan travaille ici depuis deux ans, à raison de 26 heures par semaine. Elle nous fait visiter les trois serres où est pratiquée la permaculture, les plantations d'aubergines, de poivrons, de tomates cornues, rondes ou cerises, les cultures d'œilletons d'Inde et de soucis. Francophone, elle vend chaque mardi au marché de Notre-Dame-de-l'Osier. À côté d'elle, Christopher suit avec application les cours de français qui lui sont proposés à raison de deux heures par semaine l'été, et quatre l'hiver. Ce réfugié nigérian habite Grenoble et ne compte pas forcément trouver un emploi dans le domaine agricole.

« *Au début, le fait de travailler dehors est difficile, surtout l'hiver. La plupart du temps, les réfugiés n'ont pas eu d'activité professionnelle pendant leur parcours administratif d'asile. Mais, après deux ou trois semaines, ils disent combien cela leur fait du bien* » observe Lucie.



Le défi le plus important est d'arriver jusqu'à Notre-Dame-de-l'Osier pour travailler. « *Nous sommes à 50 km de Grenoble. Seulement un tiers des salariés habite aux alentours. Nous avons mis cinq vélos électriques à disposition pour rallier la gare la plus proche qui est ensuite à 35 mn de Grenoble. Mais il faut savoir faire du vélo* » explique Lucie.

Pour mener à bien leur projet commun, Lucie et Adeline n'ont pas hésité à retourner à l'école. Lucie a passé un brevet de responsable d'exploitation agricole en maraîchage bio et Adeline a réussi son CAP boulangerie, après plusieurs stages chez des paysans boulangers du territoire.

Aujourd'hui Tero Loko, qui fait partie des réseaux Cocagne et Emmaüs, fourmille de projets et bâtit sa vision stratégique à cinq et dix ans. « *Un exemple : nous faisons du pain au levain trois jours par semaine dans un fournil qui est situé à 7 km. Nous avons le projet d'avoir notre propre fournil* » explique Lucie.

Quant au maire, Alex, le succès de Tero Loko a convaincu les bailleurs sociaux de le soutenir financièrement dans son projet de réhabilitation de la maison communale en sept logements : deux pour personnes âgées, trois pour les salariés de Tero Loko et deux en habitat social classique.

<https://www.teroloko.com/>

Les personnes présentant des troubles du spectre autistique

Selon l'INSERM, 700 000 personnes présenteraient en France un trouble du spectre autistique (TSA), dont 100 000 ayant moins de 20 ans³⁷. Environ 50 % d'entre elles pourraient, à certaines conditions, prendre une part active au marché de l'emploi, permettant leur inclusion sociale. En effet, l'autisme n'est considéré ni comme un trouble psychologique ni comme une maladie psychiatrique, mais comme un trouble neuro-développemental. Une personne autiste rencontre des difficultés dans ses interactions sociales, dans sa communication et son langage. Elle peut développer des comportements stéréotypés, des intérêts spécifiques et des troubles sensoriels. Mais quand l'environnement de travail est adapté, les personnes autistes peuvent être porteuses de grandes qualités professionnelles : elles sont sérieuses, perfectionnistes, ponctuelles, respectent les règles et apprécient les tâches répétitives (voir site Autisme Info Service). Des SIAE telles que **Les Jardins bleus** peuvent ainsi contribuer à l'insertion professionnelle des personnes autistes.

37. <https://www.inserm.fr/dossier/autisme/>



AUTISM'PRO PROPOSE À DES PERSONNES AUTISTES DE CULTIVER AU GRAND AIR DANS LES JARDINS BLEUS

Un quart du personnel de ce chantier de maraîchage bio est constitué de personnes autistes. Sa directrice constate les bienfaits de la nature sur ces personnes.

En 2020, Marjolaine Doan lance un chantier d'insertion dans le maraîchage bio à 30 km au sud de Toulouse, à Auterive : 5 hectares et 1 500 m² de serres ; une production vendue en paniers à des particuliers ou des épiceries. Sa motivation première est de proposer un projet de travail à des personnes autistes en les mettant en contact avec la nature.

Trois ans plus tard, son chantier comprend 15 personnes en insertion dont un quart sont des personnes autistes. « Au départ, nous nous sommes posé la question de n'ouvrir le chantier qu'à des autistes. Finalement, nous avons fait le choix de l'ouvrir à tous pour que les personnes autistes prennent l'habitude d'être incluses dans la société. Nous formons ainsi des binômes qui fonctionnent bien » explique Marjolaine Doan.

Pour le recrutement, Marjolaine est attentive d'abord à ce que les personnes autistes n'aient pas la phobie des insectes et s'intéressent à la nature. Dans le travail de la terre, certains peuvent être « angoissés de se salir ou du bruit d'un tracteur, d'une débroussailleuse. Nous devons être vigilants. »



« Ils se remettent en mouvement, mobilisent leurs muscles »

Moyennant quoi, la progression de ces personnes au fil des mois passés en équipe, l'impressionne toujours autant. « La majorité d'entre eux étaient chez eux devant des jeux vidéo, sans contact social. Ici, ils se remettent en mouvement, mobilisent leurs muscles. Les premiers jours, ils nous disent souvent "j'ai mal partout". »

Marjolaine et le chef de culture veillent à trouver des activités adaptées aux personnes autistes. « Elles sont souvent à l'aise dans des tâches répétitives, où elles peuvent être en autonomie. Comme par exemple, faire des semis ou constituer les paniers de légumes qui doivent tous avoir un poids déterminé » explique la directrice d'Autism'Pro.

Elle constate aussi que le grand air et la nature leur sont bénéfiques. « Souvent, c'est une première pour eux d'être au contact de la pluie, par exemple. La lumière du soleil, aussi, leur fait du bien. Nous ne sommes pas médecins, mais je suis convaincu que ce travail a des vertus thérapeutiques. Le fait de cultiver du vivant, de comprendre le cycle de la croissance d'une graine, semble leur apporter beaucoup. »

<https://www.jardins-bleus.com/>

Les personnes SDF

La notion de sans-domicile (fixe) est très large et regroupe **à la fois les personnes hébergées en structures d'accueil et les sans-abris**. Selon les définitions officielles, « ...une personne est qualifiée de "sans-domicile" un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) »³⁸. Alors qu'une personne sans abri est « toute personne qui a passé la nuit précédente hors d'un lieu destiné à l'habitation » : personnes dormant dans la rue, le métro, les gares, dans des parties communes d'immeubles, des parkings, des entrepôts, sous une tente ou dans une voiture. Autrement dit, toute personne sans abri est également sans domicile fixe, alors qu'une personne SDF n'est pas forcément sans abri si elle bénéficie d'un hébergement d'urgence ou d'une place dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile ou dans un hôtel social, ou encore d'un espace dans un squat ou dans un bidonville.

38. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1256>

Selon le rapport 2023 de la Fondation Abbé Pierre³⁹, 300 000 personnes environ sont sans domicile fixe en France. Ce chiffre a doublé depuis 2012 et triplé depuis le début des années 2000⁴⁰. Le nombre de personnes sans abri, vivant en permanence dans la rue, s'élèverait à 27 000 ou 40 000 selon les sources. Par définition, ces personnes sont statistiquement difficiles à dénombrer.

Les profils des SDF sont mal connus et peu homogènes. Si ce sont majoritairement des hommes (60 à 70 %), on note une féminisation des SDF (30 à 40 %), même si les femmes SDF sont moins souvent « sans abri », car prises en charge prioritairement par les associations et les services de l'État.

Selon une étude un peu ancienne de l'INSEE⁴¹, un quart des sans-domiciles adultes francophones, usagers des services d'aide, occupait un emploi, alors que les deux-cinquièmes étaient au chômage. Par ailleurs, neuf SDF sur dix ont déjà travaillé au cours de leur vie. Les sans-domiciles ayant un emploi bénéficient de conditions d'hébergement plus stables que les autres sans-domiciles, mais ils occupent des emplois très précaires : 22 % déclarent ne pas avoir de contrat de travail et 15 % sont intérimaires, stagiaires ou saisonniers.



39. Fondation Abbé Pierre, L'état du mal logement en 2023. https://www.fondation-abbé-pierre.fr/sites/default/files/2023-04/REML2023_WEB_DEF.pdf

40. Cour des comptes, « L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », novembre 2020.

41. Les sans-domicile et l'emploi, *Insee Première* n°1494, avril 2014.

LE DISPOSITIF PREMIÈRES HEURES (DPH), UN SAS POUR LES PERSONNES EN GRANDE EXCLUSION

Le DPH a été précisément conçu comme un sas destiné aux personnes en grande exclusion, principalement sans abri, qui ne pourraient pas accéder directement aux Chantiers d'Insertion. Le travail, temporaire, très progressif et adapté, est envisagé comme un premier levier du processus de réinsertion sociale. Le programme s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4 à 20 heures par semaine, avec un accompagnement socio-professionnel renforcé. Premières Heures propose jusqu'à 12 mois d'accompagnement à ses bénéficiaires. À terme, l'objectif de Premières Heures est de faciliter l'accès à l'emploi, notamment en structure d'insertion par l'activité économique, avec un CDDI d'à minima 26 heures de travail hebdomadaires.

Certaines SIAE comme la Brocante Verte (voir encadré ci-après) se sont spécialisées dans l'accueil de bénéficiaires avec ce dispositif.

Les personnes sous main de justice

Au 1^{er} janvier 2024, le nombre de détenus en France a atteint un nouveau record : 75 897 personnes étaient incarcérées selon les données du ministère de la Justice⁴² pour 61 767 places opérationnelles. La densité carcérale a atteint 122,9 % et 147,6 % dans les maisons d'arrêt où sont incarcérés les détenus en attente de jugement et ceux condamnés à de courtes peines.

Les conséquences de cette surpopulation carcérale, condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), sont considérées comme des atteintes aux droits et à la dignité des détenus. La grande promiscuité accroît les tensions et l'insécurité, et rend très difficile l'accès aux soins et aux dispositifs de réinsertion⁴³. Or, la réinsertion est un enjeu de société majeur : 63 % des détenus libérés de prison en « sortie sèche », sans accompagnement, récidivent dans les cinq ans contre un tiers pour les personnes réinsérées professionnellement⁴⁴. La prison concerne en priorité des populations jeunes, sous-qualifiées, présentant des problèmes de santé et d'addiction.

42. Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée. <https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/statistiques-mensuelles-population-detenu-ecrouee-0>

43. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/273154-prisons-une-surpopulation-chronique-la-france-condamnee-par-la-cedh>

44. Emmaüs France, Secours catholique, *Au dernier barreau de l'échelle : la prison*, rapport soutenu par la Fondation de France, 2021. <https://emmaus-france.org/au-dernier-barreau-de-lechelle-sociale-la-prison/>

L'essentiel des détenus sont incarcérés pour des peines courtes à moyennes (1 à 2 ans), et le passage par la prison accélère souvent leur désocialisation et le risque de récidive. Non seulement l'incarcération concerne en majorité des personnes pauvres, mais la prison agit aussi comme un accélérateur de pauvreté. C'est pourquoi, il est nécessaire de suivre la personne à la fin de sa détention, en préparant sa sortie en amont de la libération, puis en aval, par un accompagnement global visant la reconstruction d'un projet de vie (hébergement, formation, emploi, vie sociale, santé...). C'est l'objectif que poursuivent **les fermes agroécologiques d'Emmaüs France** dont la pionnière, **la Ferme de Moyembrie**.



LES FERMES EMMAÛS POUR LA RÉINSERTION DES PERSONNES EN FIN DE PEINE

La Ferme de Moyembrie a accueilli depuis les années 2000 environ 500 personnes en fin de peine. Elle leur propose un hébergement, un accompagnement socioprofessionnel et une activité d'insertion, comme un sas entre la prison et le retour à la liberté. Elle reçoit en moyenne 150 demandes d'admission de la part de personnes détenues chaque année et en accueille environ 50, avec une moyenne de présence à la ferme de neuf

mois. La ferme produit des légumes commercialisés en paniers par des AMAP¹, du fromage de chèvre et des œufs. Cette expérience s'est avérée très concluante puisqu'après neuf mois de présence, on compte 60 % de sorties dynamiques au regard de l'emploi : trois mois après leur sortie de la ferme, les personnes concernées sont en emploi ou en formation. Toutes sortent avec une solution de logement ou d'hébergement. Un placement extérieur² à la Ferme de Moyembrie coûte 3 fois moins cher à l'administration pénitentiaire qu'une place de prison.

La Ferme de Moyembrie a rejoint le réseau Emmaüs France en 2009. Fort des résultats encourageants obtenus, le Mouvement Emmaüs a souhaité lancer en 2016 une dynamique nationale d'essaimage dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Il y a aujourd'hui 9 fermes de ce type sous la houlette du collectif Emmaüs Horizon. Le rapport du CGAAER cité au chapitre 1 préconise le soutien et le développement de ces fermes.

1 Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

2. Semi-liberté et placements à l'extérieur sont des mesures d'aménagement de peine, alternatives à la prison ferme.

<http://fermedemoyembrie.fr/>
<https://emmaushorizon.fr/>

Activités « support » innovantes

L'activité « support » de l'insertion est un choix essentiel qui peut conditionner le type de bénéficiaires ciblés par le dispositif, le type de compétences qui seront développées, ainsi que la viabilité du modèle économique de la SIAE. Dans la catégorie des métiers exposés à la nature, ces activités supports sont majoritairement : le maraîchage bio et l'entretien d'espaces verts naturels ou urbains. Toutefois, de nouvelles structures se créent, qui lancent des activités originales en prise avec l'agroécologie en milieu urbain, comme **La Brocante Verte**, **Le Paysan Urbain**, **Milles Pousses** ou encore **Pépins Production**.



UNE RESSOURCERIE DE PLANTES : UNE ACTIVITÉ SUPPORT INNOVANTE POUR LA RÉINSERTION DES PERSONNES SDF

La Brocante Verte est une ressourcerie de plantes à but d'insertion localisée à Nantes.

Solène et Aude qui l'ont créée ont un parcours dédié à la lutte contre la grande précarité et l'exclusion. Elles se sont rencontrées en Asie au sein d'une ONG intervenant dans les bidonvilles. De retour en France après quatre ans, elles ont travaillé avec des jeunes de rue, puis plusieurs années sur l'insertion de personnes plus âgées sans domicile fixe, à Paris. Elles font alors le constat que la remise en activité des personnes SDF produit de bons résultats. Mais encore faut-il que l'activité soit adaptée. S'inspirant de ce qu'elles ont vu dans les bidonvilles où l'activité principale est très souvent la collecte et le réemploi de déchets, y compris végétaux, elles se lancent en 2021. Leur objectif est double : d'une part, accompagner des personnes SDF à reprendre le chemin du travail en douceur pour sortir de la grande exclusion ; d'autre part, collecter et valoriser des végétaux voués à être jetés et lutter ainsi contre le gaspillage végétal. Comme elles le disent joliment, « nous donnons une seconde chance à des Hommes et des végétaux ».

Elles installent leur base dans un tiers-lieu nantais, Le Wattignies, où se côtoient trois bars-restaurants et des acteurs associatifs orientés vers le réemploi. On y trouve un disquaire, une friperie, une brocante, une tapissière qui rénove de vieux fauteuils. Il y a également un atelier de réparation et reconditionnement de vélos, car Le Wattignies sert aussi de plateforme logistique aux coursiers à vélo nantais. Dans ce lieu se mélangent joyeusement des SCOP¹ et des associations dont certaines s'adressent au même public que La Brocante verte. Par exemple, « Et ma douche ? » propose des douches mobiles en camping-car et fait des maraudes pour les SDF, ou encore « La Cloche », une association présente dans

dix régions de France. Des synergies se créent ainsi dans ce lieu : dans la première promotion de salariés en insertion de La Brocante Verte, deux personnes venaient de La Cloche. Quant aux vélos cargo, ils sont impliqués dans la collecte des plantes.

Développer des liens de confiance

Pour les deux fondatrices, la première année a été consacrée à consolider le projet. Elles font des stages en pépinières pour mieux connaître les végétaux, les professionnels du monde végétal et leurs problématiques. Elles repèrent ainsi différents gisements d'approvisionnement en plantes de seconde main. L'année 2022 est celle du véritable lancement : La Brocante Vertes obtient l'agrément ACI et peut, dès lors, accueillir ses premiers salariés en insertion avec le dispositif « Premières heures » (voir encadré ci-avant).

L'activité de la jeune ressourcerie se développe vite. Les trois sources principales de plantes sont les pépiniéristes, les paysagistes et les jardinerie, qui ont des stocks d'invendus ou doivent arracher des plantes vivantes sur des chantiers (parcs et jardins) pour des raisons esthétiques ou de renouvellement. C'est souvent un crève-cœur pour ces professionnels. Dès la fin de l'année 2022, La Brocante Verte peut compter sur 45 professionnels donateurs fidélisés. Il est vrai que le contexte est favorable. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC² renforce les obligations de tri à la source et de valorisation des biodéchets, parmi lesquels les déchets verts. Mais les solutions pour faire face à ces obligations ne sont pas prêtes et les professionnels trouvent ainsi un avantage à se rapprocher



Aude et Solène, co-fondatrices de La Brocante Verte



de la ressourcerie. « Il y a un lien de confiance qui s'est créé, une vraie envie des professionnels de donner et de travailler avec nous » précise Solène Mahé. Ces plantes ont un statut de dons défiscalisés. En conséquence, même revendues à un prix très faible, elles génèrent quasiment 100 % de marge.

Un partenariat avec des crématoriums

Grâce à un partenariat avec les crématoriums de Nantes et de Saint-Jean-de-Boiseau, La Brocante Verte travaille également le gisement des fleurs fraîches destinées à être jetées. Une seconde vie est ainsi donnée aux compositions florales funéraires, soit à travers la conception de nouvelles compositions de fleurs piquées, soit à travers des créations de fleurs séchées. Le partenariat s'étend désormais à d'autres cimetières nantais qui accueillent un espace de collecte fixe pour les plantes jetées et les pots en bon état. La Brocante Verte effectue une collecte par semaine à vélo

cargo dans chaque cimetière partenaire. Les nouvelles compositions viennent fleurir une fois par semaine des restaurants partenaires comme le restaurant d'entreprise de Sodexo. « Nous avons aussi de plus en plus d'entreprises qui nous appellent pour faire des ateliers de végétalisation avec les salariés dans un but de team-building. Nous les sensibilisons à la manière de prendre soin des plantes d'intérieur » explique Solène. Ces contrats apportent à la ressourcerie une certaine stabilité de revenus, en plus des ventes à l'unité aux clients, grâce auxquels elle est assurée de pouvoir payer son loyer et d'autres petites charges fixes. « Les plantes plaisent, conclut Solène. Cela indique que nous avons bien choisi l'activité ».

1. Société coopérative de production ou société coopérative et participative, dont les salariés sont les associés majoritaires.
2. Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020.

<https://labrocanteverte.fr/>



LES MICRO-POUSSES COMME ACTIVITÉ D'INSERTION EN AGRICULTURE URBAINE

Ces deux structures d'insertion se sont spécialisées dans les micro-pousses, une activité support récente dans le champ de l'agriculture urbaine. Elle implique moins d'aléas climatiques que le maraîchage en matière de production, ainsi qu'un travail moins physique pour les bénéficiaires ; elle est plus accessible à des salariés souvent peu mobiles car elle est située en ville ; les cycles de production plus courts permettent à tous les salariés de suivre la croissance des pousses depuis les semis jusqu'à la récolte et à la livraison ; enfin, il s'agit de produits à forte valeur ajoutée, commercialisés auprès d'épiceries, traiteurs et restaurants, et en circuits courts pour le grand public.



Le Paysan Urbain a été fondé en 2015 par Benoît Liotard, d'abord sur le site pilote de Romainville (93), puis sur le site de Charonne (20^e arrondissement de Paris), créant ainsi la plus grande ferme urbaine de Paris. En 2018, l'association ouvre une nouvelle ferme dans le 13^e arrondissement de Marseille, sur une parcelle de plus de 2000 m² adossée au cloître géré par la Fondation des Apprentis d'Auteuil. L'association y a érigé deux serres bioclimatiques, consacrées à la culture de micro-pousses aromatiques. Cultiver des micro-pousses est très bien adapté au milieu urbain. Le travail se fait sur table dans des caissettes, et est donc moins fatigant qu'en pleine terre. Les micro-pousses croissent vite : selon les saisons, entre 4-5 jours et trois semaines. Une fois conditionnées, elle se conservent entre 7 et 12 jours. Les micro-pousses connaissent un fort engouement : très concentrées en goût et en nutriments, elles sont délicieuses et excellentes pour la santé.

De son côté, **Mille Pousses**, créée en 2018, a commencé par tester la production et la vente de micro-pousses dans un espace de serre du centre horticole de la Ville de Grenoble. Forte de son succès technique et commercial, l'association sous forme d'entreprise d'insertion (EI) s'est installée ensuite, en 2021, sur les 2 500 m² du parc jouxtant l'Hôtel Lesdiguières, au voisinage direct de l'école hôtelière et de restauration. L'entreprise produit des micro-pousses, légumes, aromates, fleurs comestibles, selon des techniques agroécologiques. Les produits sont livrés ultra-frais à vélo et exclusivement en local, principalement aux restaurateurs de l'agglomération.

<https://lepaysanurbain.fr/>
<https://millepousses.fr/>

PÉPINS PRODUCTION ET LA PRODUCTION ÉCOLOGIQUE DE JEUNES PLANTS



Pépins production est une association dont l'objectif est d'accompagner le développement de la végétalisation en ville au tout début du cycle de la plante. L'association imagine, installe et exploite des pépinières de quartier, équipements pédagogiques dédiés au partage de connaissances et à la production écologique de jeunes plants, au service de la réinsertion professionnelle. Pépins production a déjà développé plusieurs pépinières de quartier à Paris, Pantin, Chelles et Marseille. Dans une pépinière de quartier, on cultive de jeunes plants en milieu urbain avec le concours des habitants. La pépinière vit au cœur du quartier. On peut y participer comme producteur, comme participant aux ateliers



ou comme acheteur. La demande en jeunes plants, diversifiés, locaux et produits selon des méthodes écologiques, est en forte croissance tant chez les particuliers qui souhaitent « mettre les mains à la terre » que chez les professionnels. Les pépinières approvisionnent les écoles, les balconnières, les potagers des jardins partagés, les cuisiniers et les paysagistes-jardiniers.

L'association a récemment mis en place un Atelier Chantier d'Insertion « Prendre Racine ». C'est un ACI en production horticole au sein des pépinières de quartier, destiné à former pendant 12 mois 12 salarié.es, aux méthodes de production écologique de jeunes plants, à l'animation auprès de bénévoles, ainsi qu'à la commercialisation à travers le conseil, la vente et la logistique de distribution de plantes. La thématique de ce chantier d'insertion est unique en France. Elle est adaptée à une continuité de parcours pour les bénéficiaires du dispositif premières heures (DPH). En veillant à l'équilibre du groupe, le chantier permet d'intégrer des personnes qui ne maîtrisent pas le français et peuvent suivre des cours pendant la période d'accompagnement. Les activités réalisées sont aussi globalement moins physiques que d'autres activités agricoles.

<https://www.pepinsproduction.fr/>

Partenariats novateurs

Les SIAE se situent toujours au carrefour d'un écosystème partenarial foisonnant qui conditionne leur existence et leur développement (voir ci-après figure 3.2). Il existe différents types de partenaires.

- Les partenaires institutionnels financeurs : État, Région, Département, Agglomération de communes, communes. Ils sont apporteurs de financements et souvent d'apports en nature (mise à disposition de locaux, d'équipements ou de moyens).
- Les partenaires financeurs privés : essentiellement des fondations, en nombre limité.
- Les prescripteurs et partenaires institutionnels sociaux de l'IAE : France Travail, les missions locales pour l'emploi, les CAF, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les organismes agissant en faveur du logement, les centres d'accueil des demandeurs d'asile et les hébergements d'urgence, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), les services de protection judiciaire de la jeunesse, etc. Ces partenaires peuvent aussi être des associations caritatives comme le Secours catholique, Emmaüs France, la Croix-Rouge ou des associations locales en prise avec la pauvreté et l'exclusion.
- Les réseaux et fédérations de l'IAE au niveau national qui peuvent être généralistes (Fédération des acteurs de la solidarité, Coorace), spécialisés selon le type de SIAE (par ex. Chantier Ecole pour les ACI) ou par thématique ou « réseaux filières » (par ex. Emmaüs ou Envie, positionnés sur l'économie circulaire ; Cocagne sur le secteur du maraîchage biologique). Environ 80 % des structures de l'IAE appartiennent à au moins un de ces réseaux⁴⁵ qui assurent un rôle de plaidoyer, de centres de ressources, de recherche, et de conseil à l'installation et à l'innovation.
- Les partenaires de l'accompagnement social et de la formation : formation des adultes (OPCO⁴⁶, AFPA⁴⁷, etc.), levée des freins à l'employabilité dans les domaines du logement (centres d'hébergement, bailleurs sociaux) ou de la mobilité (auto-écoles solidaires ou plateformes de covoiturage), etc.

45. *Les enjeux sociaux et économiques des structures de l'insertion par l'activité économique*, DLA Financement, France Active, Avise, 2018.

46. Opérateurs de compétences (remplacent depuis 2019 les OPCAs).

47. Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (depuis 2017).

FIGURE 3.2 – L'ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL DES SIAE



- Les entreprises publiques et privées qui peuvent participer à plusieurs titres : via des partenariats économiques de débouchés, quand l'entreprise est un client régulier des produits ou services de la SIAE ; via des partenariats d'approvisionnement (gisement de matières premières ou de déchets dans une logique d'économie circulaire) ; via des partenariats de sortie vers l'emploi pour les salariés (stages, embauches en fin de parcours d'insertion). Les politiques RSE des entreprises les incitent de plus en plus à entrer dans ce type de partenariat.
- La commande publique et les appels à projets lancés par les collectivités constituent les principales sources de recettes d'activités pour les SIAE (voir entretien avec Pierre-Henri Jallais). Ces dernières peuvent se positionner pour répondre aux marchés publics lancés par les collectivités, notamment lorsque ceux-ci intègrent des clauses sociales⁴⁸ (parfois appelées clauses d'insertion) ou prennent la forme de marchés réservés.
- Les partenaires de l'activité elle-même qui vont dépendre du type d'activité « support » considérée.



ENTRETIEN AVEC PIERRE-HENRI JALLAIS : « Les chantiers d'insertion sont adaptés à une gestion raisonnée de la nature en ville, loin du productivisme »

Pierre-Henri Jallais, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes (Charente-Maritime) et maire de La Chapelle-des-Pots, témoigne de la valeur créée par les entreprises d'insertion pour son territoire.

En tant qu'élu, quelle est votre expérience des entreprises d'insertion ?

Pierre-Henri Jallais : À la Communauté d'agglomération de Saintes, je suis en charge depuis 2016 de la politique d'économie sociale et solidaire. Elle se définit par un plan d'action triennal et elle est ensuite mise en œuvre par un accord cadre lancé auprès des entreprises d'insertion de l'Agglomération de Saintes qui compte 62 000 habitants.

48. Le Plan national pour des achats durables (PNAD 2022-2025), par exemple, a prévu que, d'ici à 2025, 30 % des contrats de la commande publique devront comporter une clause sociale.

Ces entreprises emploient un total de 130 personnes en moyenne sur ce territoire. Ceux qui travaillent dans ces structures d'insertion peuvent être des jeunes envoyés par les missions locales, des allocataires du RSA, des personnes détenues en réinsertion ou encore des migrants comme des mineurs non accompagnés.

Pour ce qui concerne les travaux liés à la nature, nous travaillons notamment avec l'association Saint-Fiacre. Cette association, créée il y a 25 ans, emploie une quarantaine de salariés en insertion dans l'agriculture biologique, la viticulture et l'entretien d'espaces verts.

Pour quels types de travaux verts recourez-vous à ces salariés en insertion ?

P-HJ : Les travaux sont variés. Mais tous ces métiers verts ont deux qualités structurantes : ils se pratiquent au grand air et le résultat du travail est visible tout de suite.

Dans l'Agglomération, nous faisons appel à des salariés en insertion pour l'entretien des espaces verts autour des zones d'activité économique, le balisage et l'entretien des sentiers de randonnées et des pistes cyclables, des plantations d'arbres pour le compte d'entreprises afin de compenser leur empreinte carbone, ou encore l'élagage.

En tant que maire de La Chapelle-des-Pots, une commune d'un millier d'habitants, j'ai recours à des chantiers d'insertion pour renforcer le travail de mes trois agents communaux durant six mois de l'année. Cinq à six personnes font du débroussaillage toutes les trois semaines, quand la nature est en croissance. Cet appui est particulièrement précieux depuis que nous appliquons une politique de « zéro produit phytosanitaire ». J'ai également signé un contrat d'entretien pour notre cimetière.

Comment voyez-vous évoluer ces métiers verts en ville ?

P-HJ : La tendance est à laisser revenir la nature dans la ville de manière sauvage. On laisse pousser un peu plus l'herbe, les plantes. Cette nature urbaine est moins dictée par la main de l'Homme : les pelouses ne se coupent plus à ras ; les massifs de fleurs sont plus rares. Sur notre territoire, on crée des îlots de fraîcheur, on revégétalise le centre-ville, on conçoit des cours d'école végétalisés au lieu du bitume.

Les chantiers d'insertion, dans leur approche raisonnée, loin du productivisme du secteur privé, me paraissent correspondre parfaitement à cette nouvelle réalité de la nature en ville.

<https://saint-fiacre17.fr/>



Cette dynamique partenariale est l'une des clés de voûte du succès des SIAE. Elle est complexe compte tenu de la multiplicité des partenaires à considérer, et souvent difficile à stabiliser dans la durée. Nous donnons ici deux exemples de structures ayant orchestré des partenariats innovants dans plusieurs domaines : **Ares Coop** et **AFEJI-A Portée de main**.

ARES COOP ET LES VIGNES SOLIDAIRES



Ares Coop est un ACI situé à Hourtin, une commune de 3 000 habitants située à 60 km de Bordeaux dans une zone rurale. Sa mission est de lutter contre l'éloignement de l'emploi et de dynamiser les territoires ruraux. Les personnes accueillies chez Ares Coop réalisent principalement des activités d'entretien d'espaces verts et des activités en lien avec la protection de l'environnement et du littoral. L'activité d'Ares Coop est en fort développement grâce à la reprise des activités touristiques (entretien de villages de vacances et de campings) mais aussi grâce au déploiement du projet « Vignes Solidaires » lancé en 2020.

Le projet Vignes Solidaires est né d'un double constat : d'une part, le besoin de main-d'œuvre se fait croissant dans les vignobles du Médoc ; d'autre part, la précarité augmente dans cette zone à cause des difficultés de mobilité et du manque de structures d'insertion. Dans un territoire comptant près de 3 000 châteaux, l'activité viticole est un secteur emblématique de la Gironde : 80 % de l'économie du territoire se concentre autour de cette activité. Le besoin permanent de main d'œuvre offre donc des opportunités d'emploi et de réinsertion qui ne sont pas ou très peu exploitées à ce jour. De plus, ce sont des activités durables et non-délocalisables.



Le premier défi consistait à trouver des domaines viticoles acceptant de confier des prestations à Ares Coop. **Un partenariat économique et social a été conclu avec les Vignobles de Larose** qui lui a confié les vendanges d'une partie de son vignoble ainsi qu'une partie de la taille d'hiver. Le contrat d'un an au départ a été renouvelé chaque année. Julien François, chef de culture aux Vignobles de Larose, témoigne que l'expérience est « *hyper positive* » et qu'elle contribue à donner du sens au travail pour les salariés permanents du vignoble : « *Cela nous rend très fiers d'allier le travail de la vigne et le développement personnel des salariés Ares.* »

Ares Coop a dû investir dans du matériel viticole pour commencer ces activités. Pour assurer une charge de travail suffisante aux salariés, des contrats temporaires ont aussi été conclus avec d'autres vignobles de la région. La prospection continue pour trouver un deuxième partenaire durable.

Le deuxième défi était de permettre à des personnes fragilisées de réaliser en toute sécurité des travaux viticoles contraignants et potentiellement sources d'accidents. Pour cela, deux chefs d'équipe ont été affectés au projet, dont l'un est également référent sur les sujets QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) auprès des salariés en insertion. Grâce à un **partenariat avec la société Opti'Mouv**, des coachs sportifs animent pour les salariés des échauffements physiques avant l'activité viticole, une séance d'étirement en fin de poste et une session de renforcement musculaire en salle une fois par semaine. Un partenariat a aussi été monté avec **la plateforme de mobilité Alter & Go** et des auto-écoles sociales et solidaires pour aider les salariés à travailler sur leur problématique de mobilité.

Le troisième défi était de montrer que les personnes accueillies chez Ares Coop avaient effectivement acquis des compétences sur les travaux viticoles. Avec **Zero Barrier** et les Vignobles de Larose, un système d'auto-évaluation a été mis en place pour les salariés. Zero Barrier dispose d'un référentiel métier très complet sur la vigne. En s'autoévaluant sur ordinateur, les salariés s'habituent en même temps aux outils numériques. À terme, l'objectif est de délivrer aux salariés en fin de parcours d'insertion une attestation de compétences co-signée par Ares Coop et le Château Larose. Cette attestation regroupera plusieurs thématiques : aspects techniques du travail de la vigne, santé et sécurité au travail, formation numérique. Elle facilitera l'embauche des salariés à la fin de leur parcours. En attendant, quatre salariés ont déjà été recrutés en CDI au sein des Vignobles de Larose.

<https://www.groupeares.fr/75/les-metiers/vignes-et-espaces-verts.htm>



À PORTÉE DE MAIN ET L'ÉDUCATION ALIMENTATION-SANTÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

À Portée de Main (projet porté par l'Afeji Services des Hauts-de-France) est un Atelier Chantier d'Insertion dans le domaine du maraîchage biologique, situé à Leffrinckoucke dans le Nord de la France. Il est le premier producteur de légumes biologiques du territoire de Dunkerque. Avec pour appui une équipe de huit salariés permanents, l'association accompagne annuellement 60 personnes en insertion. Membre du Réseau Cocagne, le Jardin est devenu un éco-pôle alimentaire réunissant des activités de production, de transformation et de vente de légumes biologiques. Il participe activement à l'éducation alimentaire des habitants pour favoriser leur accès à une alimentation saine et durable.

Depuis plus de 15 ans, via le programme Paniers Solidaires porté par le Réseau Cocagne, À Portée de Main propose à ses salariés l'accès à un panier solidaire de légumes biologiques. Cependant, la situation de grande précarité rend parfois impossible le fait de cuisiner ces légumes, par manque d'espace dédié, de matériel nécessaire ou de connaissances sur la manière d'accommoder les légumes contenus dans le panier, nécessitant d'accompagner l'accès à cette alimentation saine.



Avec le Camion cuisines bio-solidaires, l'association touche un public plus large que celui de ses seuls salariés et adhérents en allant à la rencontre d'un public précaire issu des quartiers prioritaires de la ville, et y ajoute désormais, à la demande de plusieurs maisons de quartier et de CCAS¹, un volet de sensibilisation à l'égard de deux facteurs de risque pour la santé : l'obésité et la sédentarité. Ce projet multipartenarial a pour but de créer un environnement d'échanges et de partages autour de l'alimentation et de la santé, dans une dynamique d'émancipation par l'activité physique et le bien-vivre alimentaire.



L'association de prévention santé Préval aide à une meilleure connaissance des aliments et transmet des connaissances pour l'acquisition de certains repères diététiques : par exemple, savoir choisir et utiliser les matières grasses, apprendre à équilibrer son alimentation et savoir lire les étiquettes des produits.

L'association sportive DK Pulse propose une activité physique adaptée. Par une prise en charge personnalisée selon les capacités des personnes, elle cherche à éduquer et à mettre en avant les bénéfices d'une pratique physique et d'une vie moins sédentaire.

Le programme dure une grosse demi-journée. La cuisine de rue se déploie autour du camion de cuisines bio-solidaires, en cœur de quartier, au pied des immeubles, et s'adresse à toutes et tous. Une table collective d'épluchage et de préparation, un espace de cuisson et un stand vaisselle permettent aux habitants de s'approprier les différentes étapes. L'atelier met en avant une pratique de la cuisine simple et reproductible chez soi avec peu de matériel, et des produits sains et économiquement accessibles. L'atelier est aussi l'occasion de discuter des valeurs de l'agroécologie : saisonnalité des produits, absence d'utilisation de produits phytosanitaires, respect des sols et de la biodiversité, etc.

À l'issue des différents ateliers, une table est dressée pour inviter chaque habitant à partager le repas qu'il a contribué à préparer. L'objectif du programme est de faire du participant un acteur de son alimentation et de sa santé.

1. Centre communal d'action sociale.

<https://afejiservices.org/structure/a-portee-de-main/>

4. DES PROJETS SYSTEMIQUES

Les exemples du chapitre 3 illustrent le dynamisme et la créativité dont font preuve les structures de l'IAE engagées dans les métiers verts. Les projets qu'elles défendent sont de nature systémique. Ils concourent à trois missions d'intérêt général : insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, production de biens et de services socialement utiles et développement des territoires. Ces projets produisent ainsi des boucles de valeur connectées, à la fois individuelle, sociale, territoriale et environnementales (voir figure 4.1).

Valeur individuelle et sociale des projets d'insertion par l'activité économique

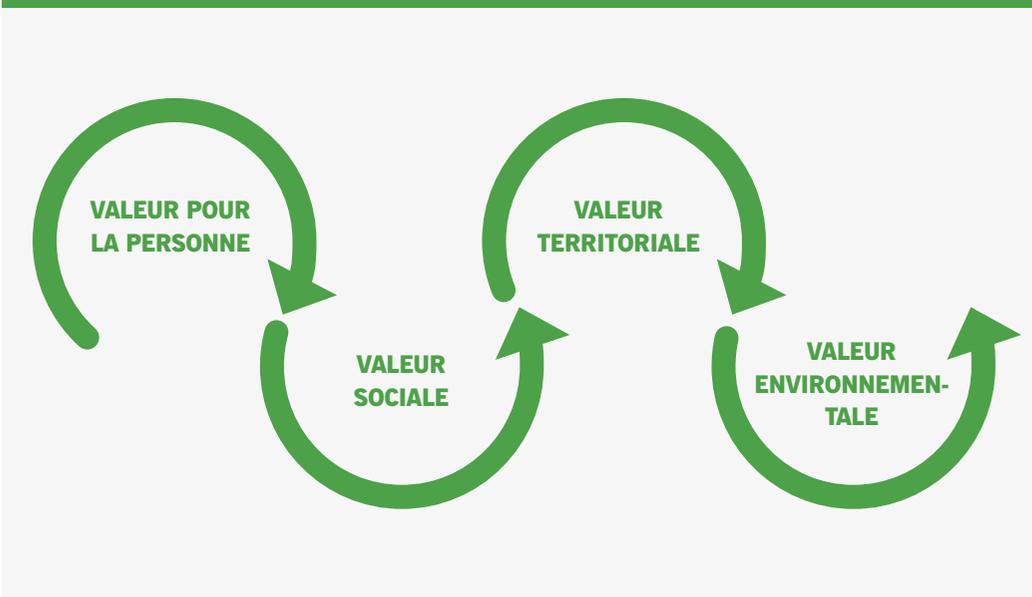
Si l'insertion dans l'emploi est bien la valeur sociale initialement poursuivie par l'IAE pour la personne comme pour la collectivité, cet objectif ne peut être atteint que par la levée progressive des freins qui l'empêchent. À côté de la valeur sociale « emploi », il existe d'autres éléments de valeur sociale, tels que l'acquisition d'une autonomie de la personne, la résolution de ses éventuels problèmes de santé, d'addiction, d'endettement, de logement, de mobilité, d'accès à l'information ou encore de communication. La restauration de l'identité personnelle et sociale des individus passe aussi par la reconquête de l'estime et de la confiance en soi via le travail, ainsi que via les liens sociaux construits au sein du collectif de travail. De telles acquisitions ne sont pas réductibles à un chiffre et nécessitent souvent d'aller écouter l'histoire des bénéficiaires pour les comprendre.

Certains chercheurs parlent ainsi de « valeur ajoutée sociale⁴⁹ » ou encore de « pouvoir d'agir⁵⁰ » des personnes qui est une condition fondamentale de la santé psychique. Les SIAE aident non seulement les personnes à

49. Hervé Defalvard, L'évaluation des structures de l'IAE : une question politique, *La revue lacanienne* 2009/2 (n° 4), p. 104-107.

50. Yves Clot, *Travail et pouvoir d'agir*, PUF, 2008.

FIGURE 4.1 – BOUCLES DE VALEUR DES PROJETS D'IAE « MÉTIERS VERTS »



lever les freins périphériques à leur employabilité, mais aussi à acquérir des savoir-être et des compétences qui soient à la fois transférables (utilisables dans n'importe quel type d'emploi) et liées au « support économique métier » spécifique à l'activité de la structure d'accueil. Les travaux d'Amartya Sen confirment l'intérêt de cette approche, en indiquant que le développement doit se concevoir comme une restauration ou une expansion des *capabilités*⁵¹. Les *capabilités* ne se réfèrent pas à des réalisations effectives, mais aux possibilités dont dispose réellement un individu dans un contexte donné pour choisir sa vie (voir encadré **Fractures alimentaires et paniers solidaires**). Le développement des personnes doit ainsi viser l'extension des *capabilités* (qui peuvent être initialement très réduites) par une action sur le contexte. C'est précisément à quoi s'attellent les SIAE.

51. Amartya Sen est un économiste et philosophe indien qui a reçu le prix Nobel d'économie en 1998. Il s'est intéressé à la pauvreté, au développement et à leurs liens avec les libertés et les droits d'accès aux ressources.



FRACTURES ALIMENTAIRES ET PANIERS SOLIDAIRES DU RÉSEAU DES JARDINS DE COCAGNE

Créé en 2010 pour répondre à la crise financière, le programme Paniers Solidaires porté par le Réseau des Jardins de Cocagne partout en France, permet à des personnes en situation précaire d'accéder à des paniers de légumes bio frais et locaux chaque semaine contre un paiement modique, ainsi que de bénéficier d'un accompagnement vers une meilleure « intelligence alimentaire ».

Une étude de l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) de février 2022¹ a analysé les pratiques des personnes modestes en matière d'alimentation. Elle a permis d'identifier que l'accès à des paniers alimentaires solidaires dans des lieux non marqués socialement permet d'augmenter la consommation de produits durables.

Une étude d'impact menée pour le Réseau Cocagne² relève que 70 % des adhérents aux paniers solidaires déclarent donner plus d'importance qu'avant à la qualité des produits qu'ils consomment et 73 % déclarent qu'ils consomment plus de légumes depuis qu'ils reçoivent le panier.

Une part importante des enquêtés a souligné que les Paniers Solidaires proposent des contextes de distribution, mélangeant tous les types d'adhérents aux paniers (solidaires ou non) : une telle mixité sociale est vécue comme non stigmatisante par rapport à d'autres formes d'aide alimentaire. Ce cadre contribue à redonner un « sentiment de dignité » aux adhérents. Enfin, les programmes d'animation autour de l'alimentation avec les partenaires (visites d'exploitations, ateliers jardinage et cuisine) permettent de rompre l'isolement social et de créer de nouvelles relations.

1. « Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes », IDDRI Décryptage n°1, février 2022.

2. Résultats issus de l'étude d'impact menée par l'Agence Phare pour le Réseau Cocagne, publiée en 2022. Réseau Cocagne, Impact social des paniers solidaires. https://www.reseaucocagne.org/wp-content/uploads/2022/12/COGAGNE_DepliantPartenaires-EtudeImpact-PS22-vdef-web.pdf

www.reseaucocagne.org

Valeur territoriale

Au-delà de leur mission sociale d'insertion par le travail, les structures de l'IAE sont des acteurs économiques et sociaux ancrés dans leur territoire. Le choix de l'activité d'une SIAE s'appuie toujours sur une analyse de la situation socio-économique locale et des besoins non satisfaits du territoire. Les porteurs de projets IAE cherchent toujours à identifier comment leur activité peut participer à la dynamique de développement territorial local (voir encadré **Fais pousser ton emploi**), que ce soit dans une logique de consolidation de filière ou de prise en charge de besoins sociaux tels que la santé publique ou la précarité alimentaire. Ils prennent ensuite place dans l'écosystème existant qu'ils contribuent de manière déterminante à influencer et à construire.

L'IAE nécessite aussi de comprendre la situation locale du marché du travail et les besoins locaux de main d'œuvre actuels et à venir. Des échanges réunissent les SIAE et les acteurs locaux de la formation et de l'emploi, mais aussi d'autres acteurs qui connaissent les situations locales de pauvreté ou d'exclusion (CAF, organismes HLM, centres d'accueil des réfugiés, associations caritatives, etc.). Un accord-cadre a été signé en 2015 entre Pôle emploi et les réseaux de l'IAE prévoyant qu'au niveau local, Pôle emploi donne accès aux SIAE à ses analyses du marché du travail et des besoins de main d'œuvre.

Enfin, certaines entreprises « classiques » rencontrent des difficultés de recrutement ou font face à des taux de turn-over importants, ce qui nuit à leur performance économique. Ce phénomène s'est accentué dans la période post-Covid. La Banque de France note ainsi en mars-avril 2023⁵² que la moitié des entreprises rencontre des difficultés à recruter « à un niveau élevé ». L'enquête Besoins de main d'œuvre 2022 de Pôle emploi a fait nationalement ressortir 5 secteurs où ces difficultés sont particulièrement aiguës : i) agriculture et agro-alimentaire ; ii) BTP et artisans du bâtiment ; iii) industrie ; iv) soins et santé ; v) hôtellerie-restauration et métiers de bouche. Or, certains de ces secteurs sont bien adaptés au niveau de compétences des salariés des SIAE. En se rapprochant des entreprises locales (et vice et versa), les SIAE peuvent préciser les compétences dont ces entreprises ont besoin (métiers en tension), de manière à améliorer le taux de sortie vers l'emploi des bénéficiaires en fin de parcours d'insertion.

52. Bulletin de la Banque de France 25/4, À quelles difficultés de recrutement les entreprises françaises sont-elles confrontées ? mars-avril 2023, https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/bdf245-4_difficultes-de-recrutement_web.pdf

Le choix de l'activité d'une SIAE s'appuie toujours sur une analyse de la situation socio-économique locale et des besoins non satisfaits du territoire.



FAIS POUSSER TON EMPLOI

Installée depuis plus de 20 ans sur le pays de Lorient, l'association Optim'ism (réseau Cocagne) est une entreprise d'insertion qui a développé plusieurs activités génératrices d'emploi, avec la volonté d'associer transition écologique et modèle de société plus inclusif. Elle développe des activités de maraîchage bio, d'entretien écologique d'espaces verts, mais aussi de livraison à vélo et de tri et valorisation de déchets.

L'association a constaté que plusieurs personnes passées par ses fermes maraîchères exprimaient l'envie de s'installer à leur compte, mais voyaient leur projet contrarié par des freins tels que le manque de réseau, de financement et de confiance en soi. Pourtant, le territoire a un besoin urgent de renouvellement agricole : 45 % des agriculteurs et agricultrices vont cesser leur activité d'ici à 2026. L'enjeu est donc de proposer de nouveaux outils d'accompagnement à l'installation pour créer de nouvelles exploitations.

C'est dans ce but qu'Optim'ism a créé le dispositif « Fais pousser ton emploi », un parcours de formation-action dans le cadre duquel des maraîchers recrutés installent l'infrastructure d'une ferme maraîchère, lancent l'activité de production et se projettent sur son fonctionnement à long terme, avec l'accompagnement quotidien d'un maraîcher expérimenté.

Bénéficiant d'un contrat de salariés en insertion pendant deux ans (conventionnement en ACI), les maraich.ers.ères en formation sont progressivement responsabilisés sur les choix d'aménagement, de production, d'organisation et de gestion de l'exploitation, dans la perspective d'une installation en autonomie à l'issue du parcours. Grâce à un partenariat établi avec le CFPPA¹, les salariés peuvent intégrer une formation BPREA² en étant dispensés de certains modules correspondant aux apprentissages acquis sur la ferme.

C'est dans ce cadre que la micro-ferme de Bois du Château s'est installée à Lorient en 2019. Après deux ans d'accompagnement et d'installation, Nina et Mégane, deux des cinq maraich.ers.ères initialement recruté.e.s, ont repris la ferme à leur compte et ainsi créé le GAEC³ du Champ des Tours. Mégane a été ensuite remplacée par Jérémy.

Trois autres fermes sont en cours d'installation ou de reprise.

1. CFPPA. Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles.

2. BPREA. Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole.

3. GAEC. Groupement agricole d'exploitation en commun.

<http://www.faispoussertonemploi.fr/>

La capacité des SIAE à nouer des partenariats multiples au sein des écosystèmes locaux est une compétence distinctive qui contribue directement à leur utilité sociale et à la valeur territoriale créée.

Valeur environnementale

Comme nous l'avons évoqué, les SIAE se sont souvent positionnées spontanément sur des activités à connotation environnementale du fait de leur sensibilité sociale et éthique avancée. Ces activités concernent une grande variété de secteurs : l'agriculture biologique (dont l'agriculture urbaine) et l'alimentation de qualité (voir encadré **Vigne de Cocagne**), le recyclage, le réemploi, la réparation de déchets ou d'objets en fin de vie, la gestion écologique des espaces verts et naturels, le compostage, la préservation ou l'entretien du patrimoine, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Ces activités ne bénéficiaient initialement ni d'une grande visibilité, ni d'une grande reconnaissance. Avec la prise de conscience de l'urgence environnementale, les lignes ont bougé et ces activités sont devenues beaucoup plus visibles. L'intérêt politique et sociétal qu'elles suscitent s'est considérablement accru. Du côté des consommateurs urbains, il devient malin, éthique, voire « tendance », de fréquenter les boutiques solidaires, de s'abonner à des paniers bio, d'acheter des produits reconditionnés ou de seconde main. Bon pour le portefeuille et bon pour la planète !

Ce contexte crée des opportunités économiques nouvelles pour les SIAE qui sauront les saisir, d'autant qu'il ouvre aussi la voie à de nouvelles aides publiques à différentes échelles (Région, département, commune, ADEME) au titre de la vocation environnementale des projets.

Ces structures participent aussi activement à sensibiliser les publics à l'environnement via une éducation populaire environnementale, ce qui contribue à la valeur sociale, territoriale et environnementale de ces projets.

En définitive, par leur innovation permanente et leur inscription dans des activités de niche au sein d'une société en pleine mutation, les SIAE apportent au secteur classique des salariés ouverts au changement et formés à la transition écologique à l'œuvre. On peut particulièrement l'observer dans l'agriculture biologique, la gestion écologique des espaces verts ou le génie végétal...

Ces structures participent activement à sensibiliser les publics à l'environnement via une éducation populaire environnementale, ce qui contribue à la valeur sociale, territoriale et environnementale de ces projets.



VIGNE DE COCAGNE : VIGNE BIO ET INSERTION

En 2018, Pauline Chatin, tout juste la trentaine, reprend 12 hectares de vignes à l'abandon sur le Domaine de Mirabeau, au pied du massif de la Gardiole, un site qui était à l'époque destiné à devenir un lieu d'enfouissement de déchets ultimes (non recyclables). Elle relève le défi de créer la première exploitation viticole d'insertion sociale et professionnelle en France, avec l'aide de Jean-Charles, vigneron-formateur.

Son projet poursuit dès l'origine un double objectif :

- d'une part, restaurer des sols dégradés à travers une culture biologique de la vigne et de l'agroforesterie, qui favoriseront le retour de la biodiversité et sa préservation. Toutes les parcelles sont taillées, ébourgeonnées et vendangées à la main. L'exploitation n'utilise ni désherbant, ni insecticides, et tous ses vins sont certifiés en Agriculture Biologique.
- d'autre part, accompagner des personnes éloignées de l'emploi, les former au métier de vigneron et ouvrir davantage la profession aux femmes. Du cep à la bouteille, les personnes se forment à toutes les étapes de la production.



Aujourd'hui, le Domaine de Mirabeau, propriété de la commune de Fabrègues qui a décidé d'en faire un projet vertueux appelé « Pôle d'Excellence Agroécologique et Social », accueille trois autres projets : une éleveuse qui fait pâturer ses 200 chèvres et 200 brebis sur les 220 hectares du massif de la Gardiole, un éleveur qui élève 20 cochons en plein air sous une chênaie de 7 hectares et s'occupe de 15 ruches, et un ACI de maraîchage biologique qui exploite 4 hectares et fait travailler 24 salariés en insertion.

En 2020, Pauline Chatin a été lauréate France du prix Terre des femmes de la Fondation Yves Rocher pour la nature.

<http://www.vignedecocagne.fr/>

15 RECOMMANDATIONS AUX PARTIES PRENANTES DES STRUCTURES D'INSERTION

À l'issue de cet ouvrage, nous souhaitons formuler quelques recommandations à l'adresse des parties prenantes qui constituent l'écosystème des structures d'insertion.

Collectivités locales

Communes

1 Une structure d'insertion par le maraîchage est une opportunité unique de valoriser un terrain communal en déshérence, en contribuant aussi à créer une filière alimentaire durable.

2 Les appels d'offres portant sur l'entretien des espaces verts communaux peuvent être l'occasion d'apporter un soutien significatif à une structure de l'IAE opérant dans ce domaine.

Régions et départements

3 Une structure d'insertion a besoin, à sa création, de soutiens politiques et financiers des élus locaux, notamment pour mettre en place une véritable politique d'accompagnement socio-professionnelle des bénéficiaires.

4 Ces soutiens initiaux contribueront à terme à revitaliser économiquement et socialement les territoires ruraux et périurbains qui auront accueilli ces structures.

Fonds de dotation et fondations privées

5 L'équilibre économique des structures d'insertion est fragile, notamment durant les premières années. Elles ont besoin des fondations privées à leur lancement pour faire le « pont » avant le développement significatif de leurs ventes de produits ou services.

6 Les innovations et développements d'activités mis en œuvre par les chantiers d'insertion nécessitent des investissements parfois lourds en matériel, équipements ou aménagements qui sont difficiles à financer par emprunt. Les mécènes privés doivent examiner favorablement ces demandes d'investissement. Elles permettent d'assurer la pérennité de la structure.

7 Au-delà du financement des investissements, il est possible d'abonder par un don le coût réel des paniers solidaires de fruits et légumes qui seront distribués à prix réduit aux personnes précaires. Ces paniers participent à l'éducation alimentaire et à la santé publique.

8 La mobilité est un problème majeur pour les bénéficiaires des structures d'insertion. Un soutien à la mobilité des personnes est souvent précieux : par exemple, achat de vélos électriques, financement du permis de conduire...

Porteurs de projets d'insertion

9 En amont, il ne faut pas hésiter à se faire accompagner dans le cadre d'un DLA¹ pour affiner son modèle économique ou renforcer l'approche stratégique du projet.

10 Pour convaincre les investisseurs privés, il convient d'être précis sur les besoins de la structure : objectif de l'investissement, qualité du chiffre. Il faut bien distinguer dans la présentation de son projet, les besoins en ingénierie, en fonctionnement et en investissement. Des témoignages vidéo peuvent rendre une demande plus concrète.

11 Si les montants demandés sont importants, il est recommandé de prévoir des paliers et d'indiquer les financeurs déjà engagés ou sollicités.

12 La création d'une conférence de financeurs peut être une bonne idée. Elle permet d'une part de fluidifier les échanges d'information entre la structure et ses différents mécènes (les rendre moins chronophages en mutualisant certains moments par exemple), et d'autre part, pour les financeurs, de soutenir à plusieurs un projet commun dans un climat de confiance.

13 Les synergies et coopérations entre acteurs locaux et le rôle joué par la structure dans la transition écologique du territoire méritent d'être mises en valeur, car ce sont des qualités appréciées par les financeurs.

14 Les têtes de réseau national de l'IAE (Chantiers Ecole, Cocagne, Emmaüs, FAS, Coorace, etc.) sont très utiles pour éviter l'isolement et bénéficier du partage de bonnes pratiques.

15 Enfin, rapprochez-vous de vos pairs. Vous partagez les mêmes difficultés et les mêmes réussites ; si ce livre blanc peut contribuer à vous mettre en lien pour un partage d'expérience fructueux et sincère, il aura pleinement rempli sa mission.

CONCLUSION

Nous avons voulu montrer dans ce livre blanc que l'Insertion par l'Activité Economique répond à des besoins profonds de notre société. Les structures qui la portent sont en interaction systémique avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux pour apporter des réponses à une société fracturée en prise avec des inégalités fortes et un défi environnemental qui reste à relever.

Face à des attentes sociales qui s'élargissent en changeant parfois de nature, les structures de l'IAE témoignent de leur capacité d'innovation et d'adaptation à tous les niveaux : diversification ou approfondissement de leur modèle économique, nouveaux publics bénéficiaires, partenariats élargis. Beaucoup de structures d'insertion « vertes » sont devenues au fil des années des maillons importants de la vie des territoires.

Nous avons la conviction que ces SIAE vertes seront demain, dans les territoires, au centre d'un modèle social inclusif, alliant l'éducation à l'environnement, avec des animations pédagogiques autour de la nature et du bien-vivre, des jardins partagés, des initiations aux métiers agricoles et du paysage, etc.

Insertion, formation et éducation seront les supports actifs d'une reconnexion plus large aux milieux naturels, vue comme une condition essentielle de notre résilience : travaillons ensemble à l'émergence de ce nouveau modèle !

**Insertion, formation
et éducation seront
les supports actifs
d'une reconnexion
plus large aux milieux
naturels, vue comme
une condition essentielle
de notre résilience.**

REMERCIEMENTS

Dominique du Peloux, fondateur de Green Link, et Emmanuelle Berthomier tiennent à remercier très vivement toutes les personnes qui ont rendu possible ce livre blanc et en particulier celles qui ont accordé du temps à Pierre Cochez, que nous saluons également pour sa contribution en visites et interviews à cet ouvrage : François Bataillard et l'équipe du Chemin des Fleurs, Lucie Brunet et l'équipe de Tero Loko, Yann Fradin pour l'association Espaces, Audrey Souchart pour Les Ateliers de la Bruyère, Marjolaine Doan pour Autism'Pro, Erik Polrot pour Les Jardins de la Croisière, Vincent Paret pour Oasis, Pierre-Henri Jallais pour la Communauté d'Agglomération de Saintes, et les auteurs Pascale d'Erm (*Natura*) et Eric Lambin (*Une écologie du bonheur*).

Un grand merci également pour leur professionnalisme et gentillesse à Marie-Laure Cahier et Laëtitia Lafond qui nous accompagnent depuis 2018 dans la conception de nos livres blancs, et à Valentine du Peloux pour sa relecture minutieuse.

Enfin nous remercions l'ensemble des membres du jury de notre « *Trophée Innovation : Insertion & Métiers Verts* » qui nous ont apporté un regard critique et une aide constructive dans la découverte et l'examen des nombreux projets innovants qui nous sont parvenus : Claire d'Harcourt, Denis Branche, Alain Sourisseau, membres du Conseil d'Administration de Green Link, Jean-Michel Allirand, membre du Collège d'Experts de Green Link, Laurent Duclos, Chef Projets « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » au ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Benoit Hnatyszyn, Directeur de l'association Saint-Fiacre et Yann Fradin en sa qualité de Vice-Président de la branche Economie Solidaire et Insertion d'Emmaüs France.

LISTE DES SIAE ET RÉSEAUX CITÉS

AFEJI-À Portée de main
Ares Coop
Arozoaar
Association Saint-Fiacre
Autism'Pro
Emmaüs Horizon
Espaces
GENIE
La Brocante Verte
La Ferme de Moyembrie
La Légumerie 53
Le Chemin des fleurs
Le Paysan Urbain
Les Ateliers de la Bruyère
Les Jardins Bleus
Les Jardins de la Croisière
M@Yon court
Mille Pousses
Oasis
Optim'ism
Pépins production
Réseau Cocagne
Tero Loko
Vigne de Cocagne

BIBLIOGRAPHIE

Banque de France, À quelles difficultés de recrutement les entreprises françaises sont-elles confrontées ? *Bulletin de la Banque de France* 25/4, mars-avril 2023. https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/bdf245-4_difficultes-de-recrutement_web.pdf

Clot Y., *Travail et pouvoir d'agir*, PUF, 2008.

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), Rapport n°22047 : L'insertion par l'activité économique dans les secteurs de l'agriculture, du paysage et de l'agroalimentaire, mars 2023. <https://agriculture.gouv.fr/linsertion-par-lactivite-economique>

Cour des comptes, L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020, novembre 2020.

Cour des comptes, Rapport public thématique : L'insertion des chômeurs par l'activité économique : une politique à conforter, janvier 2019.

DARES, Expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée : rapport du comité scientifique, 9 avril 2021. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/experimentation-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-rapport-du-comite-scientifique>

DARES, L'insertion par l'activité économique en 2019, n°11, mars 2021.

DARES, Quels effets de l'accompagnement sur le devenir des salariés en insertion ? Documents d'études, n°224, septembre 2018.

Defalvard H., L'évaluation des structures de l'IAE : une question politique, *La revue lacanienne* 2009/2 (n° 4), p. 104-107.

DLA Financement, France Active, Avise, Les enjeux sociaux et économiques des structures de l'insertion par l'activité économique, 2018.

Emmaüs France, Secours catholique, Au dernier barreau de l'échelle : la prison, rapport soutenu par la Fondation de France, 2021. <https://emmaus-france.org/au-dernier-barreau-de-lechelle-sociale-la-prison/>

Erm P. (d'), *La santé bleue : la nouvelle médecine de l'eau*, Massot éditions, 2021.

Erm P. (d'), *Natura : pourquoi la nature nous soigne... et nous rend plus heureux*, Les Liens qui libèrent, coll. Attac, 2019.

Fondation Abbé Pierre, 28e Rapport sur l'état du mal-logement en France 2023. <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/28e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2023?ga=2.46249571.551992509.1713420291-650841847.1713420290>

Fradin Y., « Biodiversité et insertion : une même temporalité » in Fleury C. et Prévot-Julliard A.-C., *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*, Fayard, 2012.

IDDRI, Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes, *IDDRI Décryptage* n°1, février 2022.

IGAS, L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspective, décembre 2022.

INSEE, Flux migratoires en France et dans les pays européens, *INSEE Références*, 30 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793244?sommaire=6793391>

INSEE, L'essentiel sur la pauvreté, Chiffre clés, 12 juin 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

INSEE, Les premières années en France des réfugiés, *INSEE Références*, 30 mars 2023.

INSEE, Les sans-domicile et l'emploi, *Insee Première* n°1494, avril 2014.

INSEE, Une personne sur cinq est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale, *INSEE Focus*, n°245, 1^{er} septembre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417786>

Lambin E., *Une écologie du bonheur*, Le Pommier, 2009 ; 2^e édition, 2020.

Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Offres et demandes d'emploi dans les métiers de l'économie verte en 2020, *Données et études statistiques*, 20 janvier 2022.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/offres-et-demandes-demploi-dans-les-metiers-deleconomie-verte-en-2020>

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Guide pratique : la prescription de parcours d'insertion par l'IAE, 2023. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_iae.pdf

Mouvement des entreprises de France (Medef), Inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées : pourquoi faire ? comment faire ? Vademecum, Comité d'inclusion pour l'emploi, avril 2022.

Prouteau L., Tchernonog V., Évolutions et transformations des financements publics des associations, *Revue française d'administration publique* 2017/3 (N° 163), p. 531-542.

Réseau Cocagne, Impact social des paniers solidaires. Résultats issus de l'étude d'impact menée par l'Agence Phare et publiée en 2022. https://www.reseaucocagne.org/wp-content/uploads/2022/12/COCAGNE_DepliantPartenaires-EtudeImpact-PS22-vdef-web.pdf

Sandifer P. A., Sutton-Grier A. E., Ward B. P., Exploring connections among nature, biodiversity, ecosystem services, and human health and well-being: Opportunities to enhance health and biodiversity conservation, *Ecosystem Services*, Volume 12, 2015 April, p. 1-15. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212041614001648>

TZCLD, Réseau Coorace, Emmaüs France, FAS, Réseau Cocagne, L'insertion par l'activité économique et le projet Territoires zéro chômeur de longue durée : des logiques complémentaires pour la suppression de la privation d'emploi, décembre 2019. <https://www.tzclld.fr/wp-content/uploads/2019/12/Note-IAE-avec-courrier.pdf>

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

p. 25 © Teddy Roudaut, Emmaüs France ; p. 32 © Steve Castillo, Stanford University ; p. 54 © Sapiens Photographie, Jardins bleus ; p. 56 © Stavrida, Adobe Stock ;
p. 60-61 © Christiane Blanchard, La Brocante Verte ;
p. 64 © Loubliana Petroff, Pépins production ;
p. 78 © Impact Makers.

Directeur de la publication :

Dominique du Peloux

Management de projet :

Emmanuelle Berthomier

Rédaction et édition :

Agence éditoriale Cahier&Co www.cahierandco.com

Interviews :

Pierre Cochez

Direction artistique et mise en page :

Laétitia Lafond

© **Green Link, 2024**

Tous droits de reproduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

Achévé d'imprimer en 2024 – Imprimerie Chirat.

INSERTION ET MÉTIERS VERTS

Soutenir l'innovation sociale et environnementale des structures d'insertion

PLONGEZ au cœur des initiatives qui redonnent espoir aux personnes éloignées de l'emploi, transforment nos territoires et préservent l'environnement.

Les associations d'insertion par l'activité économique (IAE) jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'exclusion et la restauration de la confiance en soi. En outre, lorsqu'elles s'engagent activement dans des métiers en lien avec la nature, elles offrent non seulement une seconde chance aux individus, mais contribuent aussi concrètement à la transition écologique à travers des actions innovantes qui valorisent notre environnement naturel (maraîchage biologique et circuits courts, génie écologique, etc.).

Travailler dans la nature procure des bienfaits inestimables : régénération physique et mentale, sentiment d'utilité et acquisition de compétences environnementales. Ainsi ces structures, qui proposent un accompagnement global aux personnes, favorisent un retour à la vie professionnelle, tout en participant aussi au développement durable des territoires.

Cependant, pour que l'innovation et l'impact de ces structures d'insertion continuent de croître, le soutien financier des fondations, des mécènes privés et des entreprises est indispensable : ce financement est essentiel pour pérenniser et encourager ces projets porteurs de changement.

Découvrez comment l'IAE et les métiers verts façonnent un avenir plus inclusif et respectueux de notre planète. ■